



**Plan de services pour la petite enfance
et la garde d'enfants de Toronto 2025-2030**

À propos de l'artiste

Jasmine Swimmer est une artiste numérique afro-autochtone dont le travail est profondément inspiré par la communauté, les récits ancestraux et la résilience culturelle. En s'inspirant de son riche patrimoine, elle tisse des thèmes d'identité, d'autonomisation et de guérison collectives dans ses créations numériques. Son art constitue non seulement une forme d'expression personnelle, mais aussi un puissant outil de défense des droits et de création de liens. Au-delà de sa pratique créative, Jasmine joue un rôle actif au sein des conseils consultatifs en aidant à orienter les décisions de financement qui appuient les initiatives artistiques et celles menées par les jeunes. Par son travail, elle met en valeur les voix marginalisées et crée des espaces où les communautés sous-représentées peuvent s'épanouir. En reliant les mondes de l'art, de la culture et de l'impact social, Jasmine continue à créer des œuvres qui résonnent profondément et inspirent un changement significatif.

À propos de l'œuvre d'art

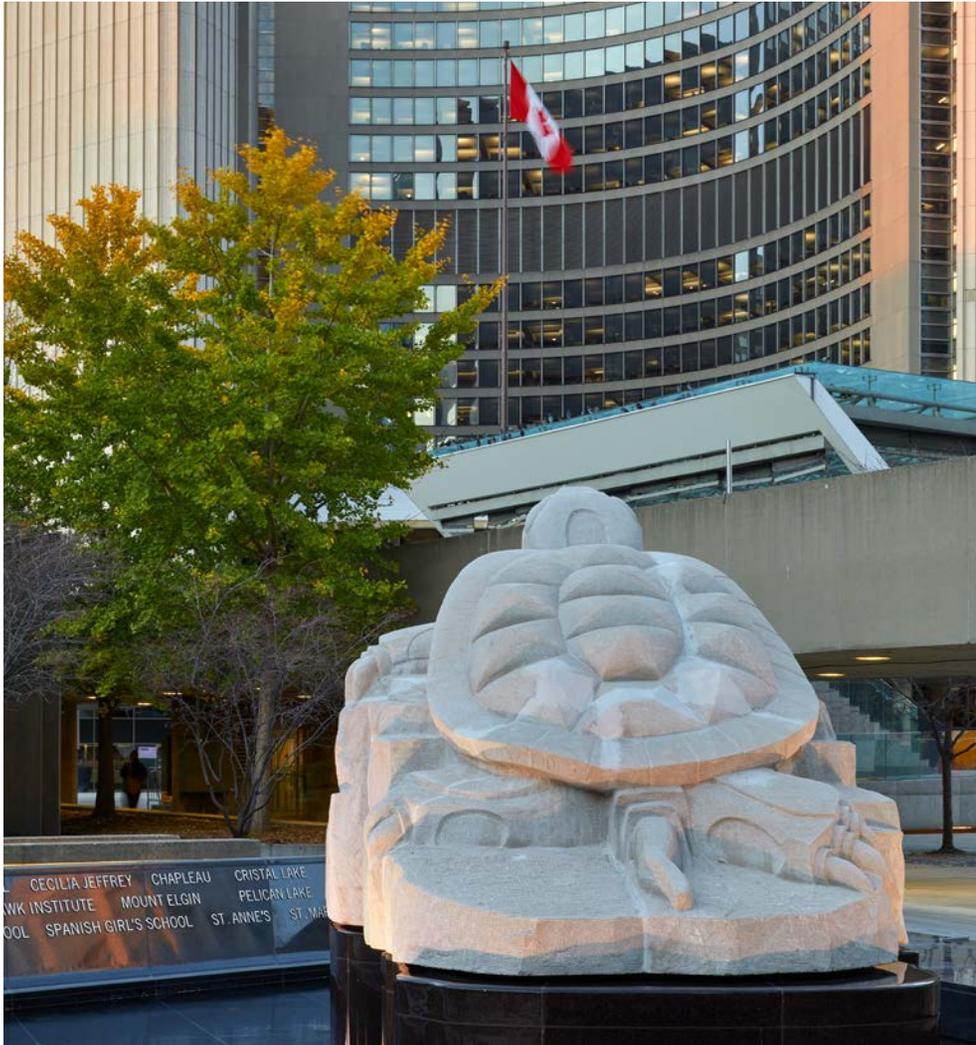
Cette illustration artistique pour les Services à l'enfance de Toronto célèbre le travail essentiel du personnel et des dirigeants communautaires qui s'efforcent de concevoir et d'offrir des services du point de vue de l'enfant. Elle place les enfants au cœur de la communauté, en mettant l'accent sur leur besoin de soins, de sécurité et de joie. Elle souligne également l'importance d'ajouter des espaces de jeu et des espaces verts, essentiels au développement sain, et reflète un engagement à offrir des services adaptés à la culture. L'œuvre intègre la représentation autochtone, rendant hommage aux premiers gardiens de la terre et reconnaissant les diverses communautés desservies par les Services à l'enfance. Elle renforce la mission commune de créer des environnements enrichissants et inclusifs où chaque enfant peut s'épanouir. Le personnel, les familles et les dirigeants sont représentés travaillant ensemble avec compassion et créativité, renforçant la vision d'une ville qui grandit avec ses enfants. Grâce à cette œuvre d'art, nous rendons hommage chaque jour à ceux qui défendent l'équité et les services de garde centrés sur l'enfant dans les divers quartiers de Toronto.





Le panneau de Toronto, place Nathan Phillips

Reconnaissance du territoire



La Ville de Toronto reconnaît que toutes les facettes de son travail ont lieu sur les territoires traditionnels de nombreuses nations, notamment la Première Nation des Mississaugas de Credit, les Anichinabés, les Chippewas, les Haudenosaunee et les Wendats, et où résident aujourd’hui de nombreux peuples des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Ces territoires sont présentement couverts par le Traité n° 13 signé avec les Mississaugas de Credit et par les traités Williams conclus avec plusieurs bandes de Mississaugas et de Chippewas.

Ces reconnaissances sont conformes à l’esprit du Plan d’action pour la réconciliation de la Ville de Toronto, qui souligne notre engagement envers la vérité, la justice et la réconciliation. Nous nous engageons à traduire cette reconnaissance en actions concrètes par une planification de services axée sur la réconciliation, des partenariats significatifs avec les communautés autochtones et l’intégration du savoir autochtone dans tous les aspects de notre travail concernant la petite enfance et les services de garde d’enfants.

La tortue du jardin spirituel à la place Nathan Phillips rend hommage à l’Île de la Tortue, un nom que de nombreux peuples autochtones utilisent pour désigner l’Amérique du Nord. Dans les récits de création sacrés, la tortue symbolise la vie, la résilience et le lien durable des communautés autochtones avec la terre, les eaux et tous les êtres vivants. Sa présence dans cet espace public rappelle la force et la résilience des survivant(e)s des pensionnats de l’Ontario.

Reconnaissance des ancêtres africains



Le drapeau de libération des Noirs symbolise la lutte, la résistance, la résilience et l'espoir persistants des communautés noires. Hissé chaque mois d'août pour souligner le Mois de l'émancipation à l'hôtel de ville de Toronto, le drapeau confirme l'engagement continu de la Ville à s'attaquer aux obstacles systémiques auxquels font face les communautés noires de Toronto.

La Ville de Toronto reconnaît toute personne visée par les traités, y compris celles qui sont arrivées ici en tant que colons — migrants de cette génération ou des générations précédentes — ainsi que celles qui sont arrivées ici involontairement, particulièrement celles qui ont été amenées sur ces terres à la suite de la traite transatlantique et de l'esclavage. Nous rendons hommage aux ancêtres d'origine et de descendance africaines.

Nous reconnaissons la force, la résistance et les contributions durables des communautés noires de Toronto. Cette reconnaissance s'inscrit dans l'esprit du Plan d'action de Toronto pour lutter contre le racisme envers les Noirs, qui oriente nos efforts visant à lutter contre le racisme systémique envers les Noirs et à créer un secteur de la petite enfance et des services de garde d'enfants plus équitable pour les communautés, les enfants et les familles noires.

Remerciements

Les Services à l'enfance de Toronto tiennent à remercier sincèrement tous ceux qui ont rendu possible le Plan de services pour la petite enfance et la garde d'enfants en partageant leur temps, leurs expériences et leurs idées. Cette approche collaborative reflète notre engagement à l'égard de la réconciliation, de l'équité, de la diversité, de l'inclusion et de l'accessibilité, en veillant à ce que chaque voix soit entendue. Nous remercions :

Organismes dirigés par des Autochtones, organismes mandatés par des Noirs, exploitants de services de garde d'enfants, organismes communautaires, fournisseurs d'ON y va, organismes Chaque enfant a sa place, fournisseurs de services francophones, agences de services de garde en milieu familial, parents et responsables, et partenaires des conseils scolaires. Nous remercions également le personnel de la Ville de Toronto et nos collègues régionaux. Ce Plan de services tient compte de votre partenariat et de votre collaboration. Un grand merci aux organismes qui ont soutenu la participation des familles : ENAGB, Black Moms Connection, The 519, Centre for Immigration and Community Services, Daily Bread Food Bank, École élémentaire Gabrielle-Roy, FCJ Refugee Centre, The Neighbourhood Organization et South Asian Women and Immigrants' Services.

Ces partenariats ont été essentiels pour mobiliser les communautés autochtones, noires, 2SLGBTQ+, de nouveaux arrivants et privées d'équité dans l'élaboration du plan.

Citation recommandée :

Les Services à l'enfance de Toronto. (2025). Plan de services pour la petite enfance et la garde d'enfants 2025-2030. Ville de Toronto (Ontario).

Table des matières

Biographie de l'artiste	2
Reconnaissance du territoire	4
Reconnaissance des ancêtres africains	5
Remerciements.....	6
Message de la directrice générale.....	9
L'évolution du paysage du système de services de Toronto.....	10
À propos du Plan de services.....	11
Rôles et responsabilités des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux.....	13
À propos des Services à l'enfance de Toronto	16
Financer le système.....	17
Programmes et services de Toronto pour les enfants et les familles.....	19
Aperçu des services	20
Faits saillants des services pour 2024.....	21
Services aux Autochtones	22
Services francophones	23
Transformer le système dans une ville diversifiée et en évolution	24
L'Accord entre le Canada et l'Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada (AGJE).....	26
Facteurs clés ayant une incidence sur la petite enfance et les services de garde d'enfants à Toronto	28

Table des matières

Élaboration du Plan de services	32
Principes directeurs du Plan de services.....	33
Processus de mobilisation et recherche.....	34
Priorités, mesures et suivi des répercussions.....	38
Priorités et mesures stratégiques pour 2025-2030	39
Priorité stratégique 1 : Promouvoir l'autodétermination auprès des organismes et des familles autochtones dans le secteur de la petite enfance et des services de garde d'enfants	40
Priorité stratégique 2 : Élargir le système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants pour répondre aux besoins des enfants et de leur famille	42
Priorité stratégique 3 : Éliminer les obstacles à l'accès aux services pour la petite enfance et la garde d'enfants.	43
Priorité stratégique 4 : Soutenir un personnel de la petite enfance et des services de garde d'enfants prospère	44
Priorité stratégique 5 : Promouvoir un système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de haute qualité et bien administré.....	45
Priorité stratégique 6 : Améliorer l'inclusion des enfants, des familles et du personnel dans le secteur de la petite enfance et des services de garde d'enfants	46
Priorité stratégique 7 : Aiguiller les enfants et leur famille vers les services de soutien essentiels	47
Mise en œuvre, suivi des progrès et évaluation	49
Prochaines étapes	52
Annexes	53
Annexe A : Glossaire	54
Annexe B : Plan de croissance dirigée	59
Annexe C : Aperçu des services pour la petite enfance et la garde d'enfants à Toronto	60

Message de la directrice générale



Je suis heureuse de présenter le Plan de services pour la petite enfance et la garde d'enfants de Toronto 2025-2030, une étape importante dans notre travail visant à élargir l'offre de programmes et de services de haute qualité, abordables, souples et inclusifs pour la petite enfance et la garde d'enfants.

Nous avons été confrontés à des problèmes sans précédent ces dernières années, en particulier pendant la pandémie de COVID-19. Les Services à l'enfance de Toronto (SET) ont réagi avec résilience en veillant à ce que des services de garde d'urgence soient offerts aux enfants de travailleurs qui fournissent des services essentiels. La pandémie a touché de façon disproportionnée les familles autochtones, noires et privées d'équité, et a souligné le rôle essentiel des services de garde d'enfants, non seulement pour soutenir le développement des jeunes enfants, mais aussi pour favoriser la participation économique, en particulier pour les femmes et les communautés confrontées à des obstacles systémiques.

L'Accord entre le Canada et l'Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada (AGJE), signé en 2022, a été transformateur. Cet investissement unique en son genre vise à améliorer l'accès à des services de garde d'enfants abordables, ce qui permettra à de nombreux parents de participer au marché du travail. Une fois signée, l'entente de principe récemment annoncée entre le gouvernement du Canada et la province de l'Ontario, qui prévoit 16,8 milliards de dollars pour prolonger jusqu'au 31 mars 2031 les ententes actuelles en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, contribuera à élargir l'accès et à soutenir une croissance économique inclusive. Les investissements des deux ordres de gouvernement sont essentiels pour que les SET puissent atteindre leurs objectifs.

Nous avons de nombreuses raisons de célébrer. Je tiens d'abord à remercier l'incroyable main-d'œuvre du secteur de la petite enfance et des services de garde d'enfants. Votre dévouement durant les périodes de bouleversements et de changements a été essentiel, et ce Plan de services reflète notre engagement à soutenir une main-d'œuvre prospère.

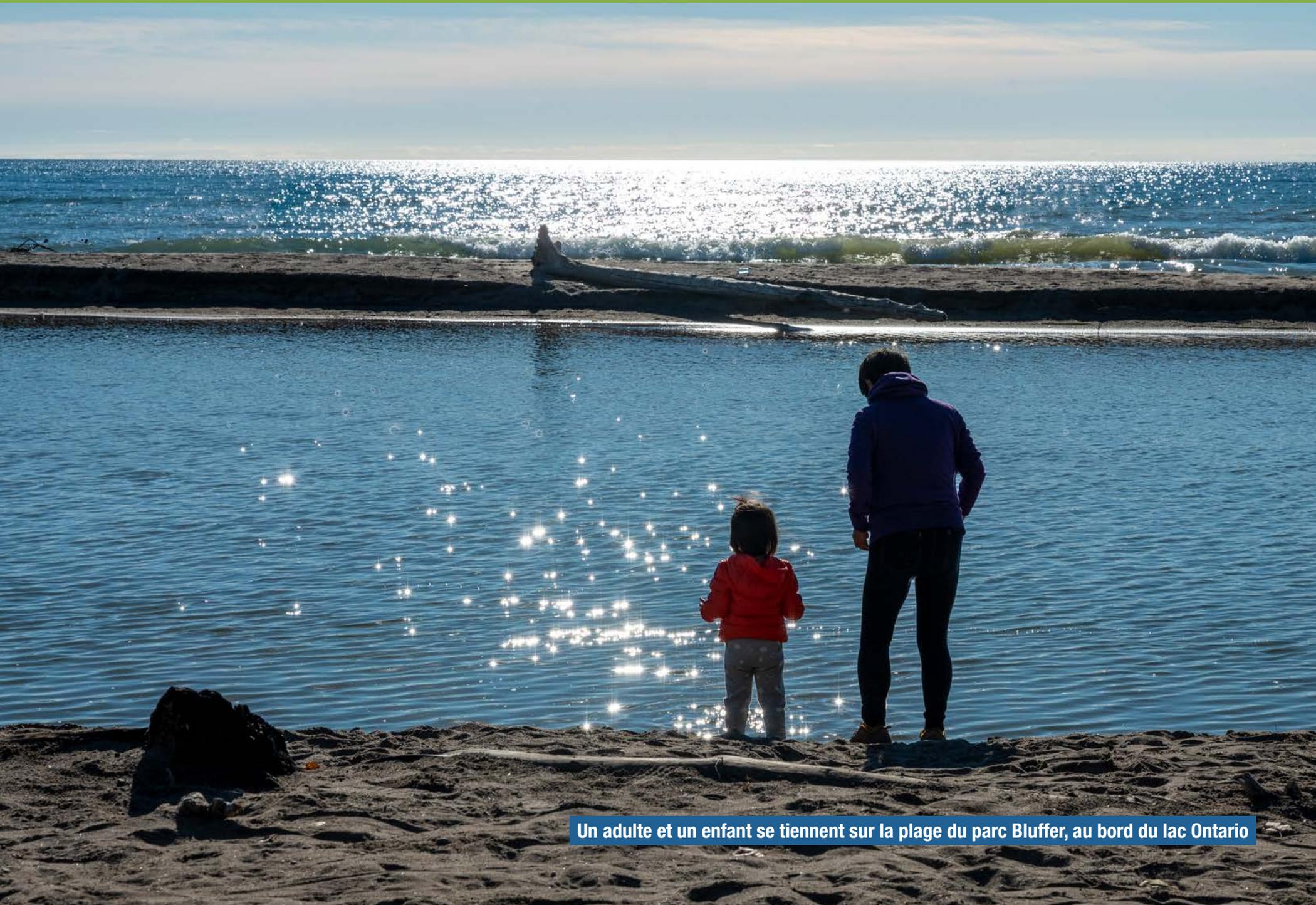
À l'avenir, nous renforcerons notre engagement à l'égard de la réconciliation en élaborant conjointement un Plan de services dirigé par des Autochtones, fondé sur les principes d'autonomie, de continuité culturelle et de confiance. Cette approche accorde la priorité à l'autodétermination et au savoir traditionnel des Autochtones, fondant notre travail commun sur la réconciliation et le respect.

Enfin, merci aux familles et aux organismes qui ont contribué à ce Plan de services. Vos observations ont joué un rôle déterminant dans l'élaboration d'une approche réceptive et inclusive pour l'avenir. Grâce à ce Plan de services, nous continuerons de bâtir un système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants cohésif qui soutient toutes les familles de Toronto.



Shanley McNamee, directrice générale
Services à l'enfance, Ville de Toronto

L'évolution du paysage du système de services de Toronto



Un adulte et un enfant se tiennent sur la plage du parc Bluffer, au bord du lac Ontario

À propos du Plan de services

Ce Plan de services est un plan stratégique adapté aux besoins et axé sur l'équité qui prévoit des mesures claires pour soutenir le secteur alors qu'il s'adapte, prend de l'expansion et permet aux enfants et à leur famille de s'épanouir. S'appuyant sur une vaste campagne de sensibilisation et la mobilisation des familles, des communautés et des partenaires du secteur, il témoigne d'un engagement commun à l'égard de la promotion de résultats positifs pour les enfants et les familles de Toronto.

Les programmes pour la petite enfance et les services de garde d'enfants de haute qualité sont des formes essentielles d'infrastructure sociale qui favorisent le bien-être des enfants et des familles à Toronto. La participation à ces programmes a une incidence positive sur la santé et le développement des enfants, en particulier pour les communautés confrontées à des obstacles systémiques et d'accessibilité, comme les familles autochtones, noires, racisées, nouvelles arrivantes, à faible revenu, 2ELGBTQ+ et les personnes handicapées. Les programmes facilitent également la participation au marché du travail, offrant aux parents et aux responsables la possibilité de suivre des formations, d'accéder à des emplois et de progresser dans leur parcours professionnel.¹ Par conséquent, cela contribue au bien-être de la famille et joue un rôle important dans la promotion de l'égalité des sexes, de la réduction de la pauvreté et de la stabilité et de la croissance économiques, en particulier pour les femmes.² Les avantages économiques de la garde d'enfants sont clairs : pour chaque dollar investi dans des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants abordables et de haute qualité, il y a un rendement économique de 1,60 \$ à 5,80 \$.³ Il est essentiel de renforcer et d'assurer l'accès universel à des services de garde d'enfants inclusifs et de haute qualité pour éliminer les inégalités auxquelles font face les communautés mal desservies de Toronto et d'atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté de la ville.

Les enfants et les familles sont au cœur du travail des Services à l'enfance. Le Plan de services est fondé sur les réalités et les points de vue des diverses familles de Toronto, exprimés lors de groupes de discussion et illustrés dans quatre vignettes ou nouvelles présentées tout au long du présent document. Ces histoires sont fictives, mais elles ont été créées en s'inspirant des expériences réelles de plusieurs familles de chaque groupe de discussion. Elles visent à représenter les réalités, les problèmes et les espoirs des parents et des responsables qui naviguent dans le système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants à Toronto.



À propos du Plan de services

Notre Plan de services est conforme aux engagements de la Ville de Toronto en matière de réconciliation, d'équité, de diversité, d'inclusion et d'accessibilité, ainsi qu'au cadre d'accès et d'inclusion de l'Ontario. Il est façonné par plusieurs stratégies organisationnelles axées sur l'équité, les droits de la personne et l'accessibilité, y compris le Plan d'action pour la réconciliation, le Plan d'action pour lutter contre le racisme envers les Noirs, le Plan d'accès pour les personnes bispirituelles, transgenres et non binaires, le Plan d'accessibilité pluriannuel, la Stratégie de réduction de la pauvreté, la Stratégie pour les nouveaux arrivants et la Stratégie des données pour l'équité, entre autres. Ces stratégies reconnaissent également le rôle important de la petite enfance et des services de garde d'enfants dans la promotion de l'équité, la réduction de la pauvreté, le soutien des déterminants sociaux de la santé et l'amélioration du bien-être des enfants et des familles. Elles soulignent l'importance de programmes inclusifs et adaptés à la culture, de la représentation et de la mise en valeur des voix des communautés autochtones, noires, 2ELGBTQ+, handicapées, nouvelles arrivantes et d'autres communautés privées d'équité. Ensemble, ces engagements reflètent une vision commune d'un système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants qui est adapté à la communauté, fondé sur l'équité et construit de manière à ce que tous les enfants et toutes les familles de Toronto aient la possibilité de s'épanouir. Le Plan de services est à la fois une feuille de route stratégique et le reflet des expériences vécues et de l'expertise de première ligne recueillies grâce à un engagement profond.



Pour obtenir la liste des termes et les définitions utilisées dans le Plan de services, veuillez consulter le [glossaire \(annexe A\)](#).



Gouvernement du Canada

En 2022, le gouvernement du Canada a signé l'Accord entre le Canada et l'Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada (AGJE) visant à réduire les frais de garde d'enfants, à élargir l'accès et à améliorer la qualité des services à l'échelle du Canada. Avec l'AGJE, le gouvernement fédéral est maintenant un important bailleur de fonds et responsable des politiques en matière de services de garde agréés pour les enfants de moins de 6 ans. Les responsabilités actuelles du gouvernement fédéral sont les suivantes :

- superviser la mise en œuvre du système d'AGJE au moyen d'accords avec les provinces;
- offrir des avantages fiscaux aux familles (par exemple, l'Allocation canadienne pour enfants);
- travailler en collaboration avec les provinces et les territoires, les gouvernements autochtones et les organismes et fournisseurs de services autochtones pour mettre en œuvre le Cadre d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones.



Parlement du Canada, Ottawa

Rôles et responsabilités

Province de l'Ontario

La province de l'Ontario a le pouvoir de diriger et de gérer les services pour la petite enfance et la garde d'enfants sur son territoire. Le ministère de l'Éducation est responsable des lois, du financement et des politiques pour le secteur de la petite enfance et des services de garde d'enfants par les moyens suivants :

- lois et règlements (par exemple, Loi de 2014 sur la garde d'enfants et la petite enfance);⁴
- octroi de permis aux exploitants de services de garde d'enfants;
- cadres stratégiques et pédagogiques (par exemple, *Comment apprend-on?*);⁵
- allocation de fonds pour les services de garde d'enfants, les programmes ON y va, les subventions pour frais de garde et le soutien aux besoins particuliers;
- investissements dans le secteur de la petite enfance et des services de garde d'enfants, y compris le personnel et l'apprentissage professionnel.



En Ontario, la province est responsable de la surveillance du système d'AGJE et doit en rendre compte au gouvernement fédéral. Le ministère de l'Éducation émet des lignes directrices précises à l'intention des gestionnaires du système de services, notamment sur l'admissibilité au financement de l'AGJE, les modalités d'utilisation des fonds et la proportion d'exploitants sans but lucratif, publics et à but lucratif.

Municipalités

Bien que la province établisse les lois et le financement global, les municipalités de l'Ontario agissent comme gestionnaires du système de services et veillent à ce que les services pour la petite enfance et la garde d'enfants soient accessibles, équitables, de haute qualité et adaptés aux besoins locaux. Les gestionnaires du système de services sont responsables de la planification des services, des politiques locales, du renforcement des capacités, de l'amélioration de la qualité et de l'administration financière (y compris l'octroi de subventions pour aider à couvrir le coût des services de garde d'enfants). Les municipalités ont aussi la possibilité d'exploiter directement des centres de garde d'enfants.



Place Nathan Phillips, hôtel de ville de Toronto

À propos des Services à l'enfance de Toronto

En tant que gestionnaire du système de services, les Services à l'enfance de Toronto (SET) sont responsables de la planification, de la gestion et de la surveillance d'un continuum de programmes et de services pour la petite enfance et la garde d'enfants agréés destinés aux enfants de 12 ans et moins dans la ville. Ce rôle consiste notamment à combler les lacunes en matière d'équité, à fournir des conseils stratégiques pour les changements systémiques et à veiller à ce que les communautés les plus mal desservies aient accès à des services de haute qualité. Nous mettons l'accent sur la mise en place d'un système accessible qui favorise le développement sain des enfants et le bien-être familial. Les SET sont responsables de la prestation du programme de places subventionnées, qui permet de compenser les coûts des services de garde pour jusqu'à 30 700 enfants. Ils exploitent directement 39 centres de garde dans toute la ville, en mettant l'accent sur les quartiers historiquement mal desservis.

Notre vision

Les Services à l'enfance de Toronto envisagent une ville où tous les enfants et leur famille bénéficient d'un éventail de services qui favorisent le développement sain des enfants et le bien-être familial.



Notre mission

Les Services à l'enfance de Toronto favorisent un accès équitable à des services de haute qualité pour la petite enfance et la garde d'enfants, ainsi qu'à un soutien pour les enfants et leur famille, grâce à un système bien planifié et géré.



L'histoire de Connie

Originnaire de l'Ouest canadien, Connie dégage une énergie chaleureuse et rayonnante qui émane de la douceur de ses yeux et de son sourire. Fière membre des Premières Nations, elle est une descendante directe du peuple qui a habité cette terre pour la première fois. Aujourd'hui, Connie habite à Toronto avec son fils de 2 ans, sa sœur et sa nièce de 9 ans.



Comme tous les parents, elle veut un milieu de garde chaleureux, sécuritaire et accueillant pour son jeune fils. Elle souhaiterait trouver un programme de garde d'enfants adapté à la culture et propre aux Autochtones, mais elle préfère un programme qui n'ait aucun lien avec le système de protection de l'enfance. Elle envisage également des options de garde d'enfants à proximité, dans sa communauté et près de chez elle, mais elle doit s'assurer que ce programme sera sécuritaire et accueillant pour les familles autochtones.

Pour l'instant, Connie a décidé que la meilleure option pour son fils était de rester à la maison avec lui. Elle adore le sentiment d'appartenance à la communauté et le soutien offert par les centres ON y va, en particulier par les programmes ON y va axés sur les Autochtones. Pour elle, ce sont des endroits pour établir des relations et tisser des liens avec sa communauté cérémonielle. En tant que personne de l'extérieur de l'Ontario, cette communauté a été un soutien essentiel qui lui a permis de se sentir chez elle.

« Comme je suis une Autochtone vivant en milieu urbain et loin de chez moi, c'est agréable d'être avec mon peuple et d'avoir les mêmes valeurs et croyances. »



« Quand on trouve sa famille cérémonielle, on reste avec elle, on ne le fait pas avec n'importe qui, c'est pourquoi je veux rester avec [On y va autochtone]. C'est aussi pour cette raison que je veux des programmes [On y va autochtones] pour les enfants de 6 à 12 ans, afin que je puisse rester avec mon peuple lorsqu'ils atteindront cet âge. »

- Connie

Les centres ON y va ont été si bénéfiques qu'elle aimerait pouvoir amener sa nièce d'âge scolaire, mais il semble qu'aucun programme ne soit disponible pour les enfants de cet âge. Connie se demande comment ces enfants et elle maintiendront leur sentiment d'appartenance à la communauté, alors qu'il n'y a pas d'endroit où ils peuvent se réunir après l'âge de six ans. Même s'ils étaient disponibles, les services propres aux Autochtones semblent très limités et il n'est pas toujours facile de trouver un moyen de transport adéquat pour se rendre aux programmes dans la ville, surtout avec un bambin. Connie peut passer plus d'une heure en autobus et en tramway pour rejoindre les programmes On y va autochtones, surtout par mauvais temps ou lorsque les autobus sont retardés.

Remarque : Ces histoires sont fictives, mais elles ont été tirées d'expériences réelles de familles torontoises qui se retrouvent dans le système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants à Toronto.

Sources de financement du secteur de la petite enfance et des services de garde d'enfants

Le financement du secteur provient d'une combinaison de fonds gouvernementaux fédéraux, provinciaux et municipaux, ainsi que de contributions familiales. Un financement continu et prévisible de tous les ordres de gouvernement est essentiel pour atteindre les objectifs énoncés dans le présent Plan de services. En mars 2025, le gouvernement du Canada et la province de l'Ontario ont conclu une entente de principe de 16,8 milliards de dollars pour prolonger jusqu'au 31 mars 2031 les ententes actuelles en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Au moment de la rédaction du présent plan, aucune entente finale n'avait été signée.

Grâce à la mise en œuvre de l'AGJE, le gouvernement fédéral est passé d'un rôle limité dans les services de garde d'enfants à une contribution représentant près de la moitié de l'investissement total dans le secteur de la petite enfance et des services de garde d'enfants. Pour 2025, le financement annuel total s'élève à près de 2 milliards de dollars.

Le nouveau modèle de financement provincial basé sur les coûts a été l'une des plus importantes modifications apportées aux politiques en vertu de l'AGJE. Des fonds d'exploitation sont maintenant fournis exclusivement aux centres et aux agences inscrites au système d'AGJE qui offrent des services aux enfants de 0 à 5 ans. Depuis janvier 2025, les titulaires de permis qui ne sont pas inscrits au SPAGJE n'ont plus le droit de recevoir des fonds d'exploitation généraux, des subventions pour l'augmentation salariale ou de nouvelles subventions pour frais de garde. Ces décisions stratégiques du gouvernement provincial modifient la façon dont le financement est fourni et la portée de l'influence des gestionnaires du système de services sur le secteur.

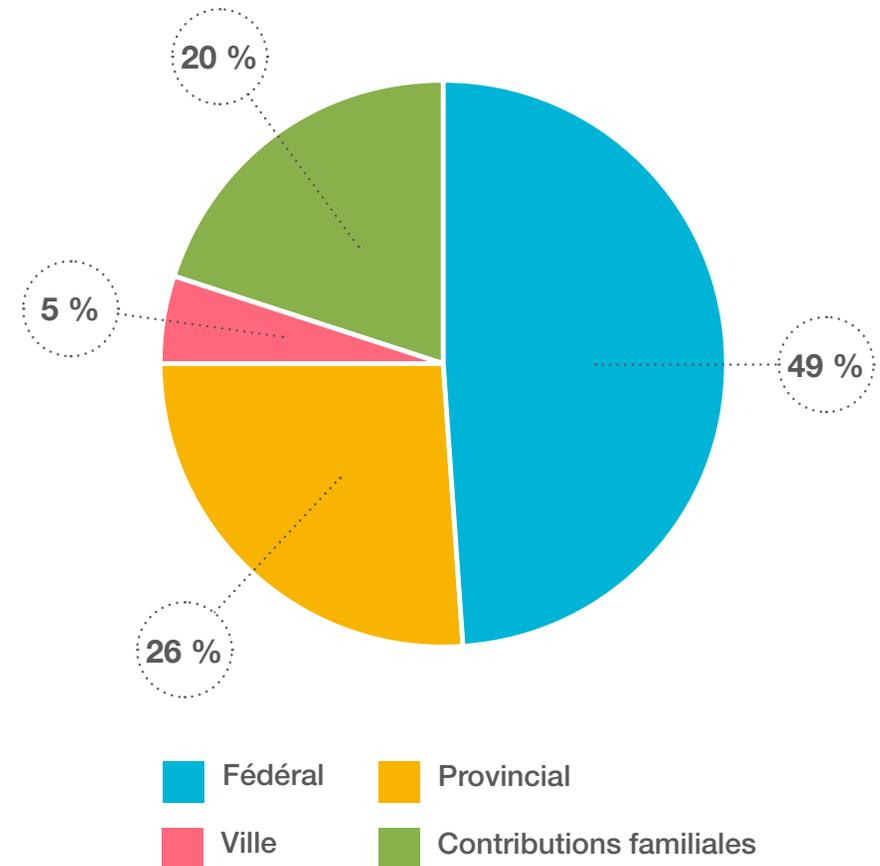


Figure 1. Sources des fonds d'exploitation du secteur de la petite enfance et des services de garde d'enfants, 2025⁶

Programmes et services de Toronto pour les enfants et les familles



Des enfants et des responsables participant à une activité en cercle

Aperçu des services

Le système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants comprend une série de programmes et de services qui offrent un continuum de soins aux enfants de la naissance à l'âge de 12 ans. Les renseignements ci-dessous donnent un aperçu des programmes et services offerts dans l'ensemble du secteur, y compris ceux qui sont supervisés par les Services à l'enfance de Toronto et ceux qui ne le sont pas. Pour en savoir plus sur les programmes et services supervisés par les Services à l'enfance, voir l'annexe C.

Programmes supervisés par les Services à l'enfance	Programmes non supervisés par les Services à l'enfance	Soutiens et services supplémentaires*
<ul style="list-style-type: none">• Services de garde d'enfants en centre agréés• Services de garde d'enfants en milieu familial agréés• Services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de Toronto• Programmes avant et après l'école• Centres pour l'enfant et la famille ON y va	<ul style="list-style-type: none">• Programmes de jour prolongé gérés par un conseil scolaire• Programmes de loisirs et de garde après l'école• Programmes autorisés de loisirs et de développement des compétences	<ul style="list-style-type: none">• Subvention pour les frais de garde d'enfants• Évaluation aux fins d'amélioration de la qualité• Chaque enfant a sa place

* Administrés par les Services à l'enfance selon les critères d'admissibilité ou les lignes directrices établies.

Faits saillants des services pour 2024

ON y va : 254 centres exploités par 50 organismes, dont deux conseils scolaires publics et quatre organismes autochtones. En 2024, les programmes ON y va de Toronto ont offert un total de 185 500 heures de programmation. Au cours de la même année, les familles ont effectué plus de 588 000 visites dans les centres ON y va de Toronto.

Chaque enfant a sa place : a servi 4 129 enfants ayant des besoins supplémentaires en matière de soutien dans 18 organismes à Toronto en 2024. Les demandes de service pour le personnel de consultation en ressources de Chaque enfant a sa place ont augmenté de 6 % entre 2019 et 2023. De 2022 à 2023, le nombre d'enfants ayant accès à un soutien, quel que soit le niveau, grâce aux Fonds de soutien aux services de garde d'enfants a augmenté de 19 %.

Places subventionnées : le nombre de places subventionnées disponibles à Toronto s'élève à 30 700 en 2025, comparativement à 25 116 en 2015.

Services de garde d'enfants agréés : 1 070 centres ayant une capacité de 82 559 places en 2024 (une augmentation de 25 % depuis 2015) et 23 agences de services de garde d'enfants en milieu familial agréés comptant 1 036 fournisseurs de services de garde en milieu familial.

Services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de Toronto : 39 centres à travers la ville avec une capacité de 1 750 enfants de 0 à 4 ans. L'agence Toronto Home Child Care a conclu des contrats avec plus de 130 fournisseurs de services de garde en milieu familial dans l'ensemble de la ville, desservant des enfants de la naissance à l'âge scolaire.

Qualité et renforcement des capacités : le résultat moyen de l'Évaluation aux fins d'amélioration de la qualité (sur 5,0) était de 4,4 pour les centres de garde d'enfants et de 4,0 pour les services de garde en milieu familial. Plus de 4 000 éducatrices et éducateurs ont participé à des occasions d'apprentissage professionnel.

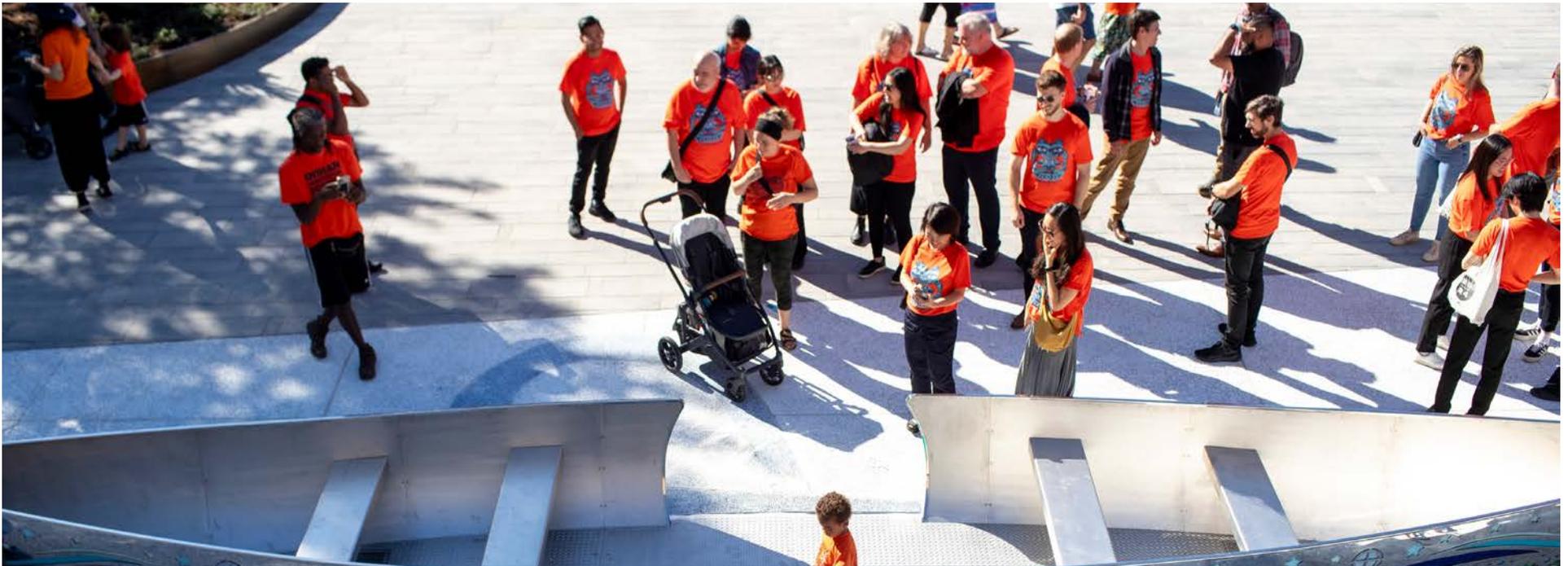


Services aux Autochtones

Les SET se sont engagés à faire progresser la vérité, la justice et la réconciliation afin de promouvoir des programmes et des services pour la petite enfance et la garde d'enfants dirigés par des Autochtones, adaptés à la culture, sécuritaires et de haute qualité. Conformément au Plan d'action pour la réconciliation de la Ville de Toronto et aux appels des communautés autochtones de Toronto, les SET continuent de plaider auprès des gouvernements provincial et fédéral en faveur d'un financement supplémentaire des immobilisations destiné à l'expansion des services de garde d'enfants dirigés par des Autochtones, tout en reconnaissant les besoins culturels et linguistiques des familles autochtones en milieu urbain.

À l'heure actuelle, il y a un centre de garde d'enfants autochtone agréé sans but lucratif à Toronto. Un deuxième centre de garde d'enfants agréé, dirigé par des Autochtones et sans but lucratif, sera exploité par l'ENAGB au centre Miziwe Biik Aboriginal Employment and Training en 2025.

Quatre agences gèrent un total de sept programmes ON y va dirigés par des Autochtones dans l'ensemble de la ville. Les programmes ON y va mobiles, basés sur la langue et le territoire, sont offerts pour éliminer les obstacles géographiques à l'accès.



Des enfants et adultes en t-shirt orange au jardin spirituel à la place Nathan Phillips, pour la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation

Services francophones

La Ville de Toronto compte 30 centres de garde francophones offrant un total de 2 800 places pour les enfants, ainsi que trois programmes ON y va en français par l'entremise du Centre francophone du Grand Toronto. Entre 2016 et 2024, la capacité d'accueil des centres de garde francophones est passée de 1 633 à 2 800 places. Dans ces centres, les enfants peuvent développer et enrichir leurs connaissances dans un environnement francophone. Le fait d'assurer la disponibilité de programmes en français favorise des services inclusifs et équitables, surtout pour les familles privées d'équité.

En vertu de la *Loi sur les services en français*⁷ et des lignes directrices provinciales connexes, les municipalités doivent s'assurer que les enfants et les familles francophones peuvent accéder aux services dans leur langue maternelle. Reconnaissant que de nombreuses familles francophones sont confrontées à des problèmes multiples et interconnectés en tant que membres de communautés nouvelles arrivantes, noires ou privées d'équité, les programmes et services en français doivent intégrer des principes antiracistes et inclusifs pour servir pleinement toutes les communautés francophones de la ville de Toronto.



Une classe francophone en plein air

L'histoire de Kimberley

Kimberley est une femme noire et une mère dévouée à sa fille de cinq ans. Elle est également une éducatrice chevronnée et une étudiante diplômée qui travaille à temps partiel. Devenir parent pendant la pandémie de COVID-19 a été une expérience d'isolement et de stress intense pour Kimberley, qui devenait maman pour la première fois.



Son conjoint travaille à temps plein, ce qui lui a permis de prolonger son congé de maternité pour passer plus de temps avec sa fille et se concentrer sur l'établissement d'une relation solide. Lorsque sa fille était plus jeune, elle aurait aimé avoir une option de garde d'enfants à temps partiel pour soutenir la socialisation de sa fille tout en lui laissant le temps de tisser des liens avec elle.

En tant que mère noire, Kimberley prend des décisions en matière de garde d'enfants qui reflètent son expérience, sa compréhension des expériences que peuvent vivre les enfants noirs dans les milieux d'apprentissage des jeunes enfants et le besoin d'environnements culturellement sécurisants et valorisants. Sa confiance dans un programme est façonnée par la façon dont il valorise l'identité des enfants.

Kimberley est à la recherche de programmes diversifiés et a eu d'excellentes expériences avec des éducatrices et éducateurs de la petite enfance noirs qui ont aidé sa fille à franchir des étapes importantes. Son désir de programmes

« Personne ne devrait toucher le corps d'un enfant sans raison. Les cheveux sont particulièrement importants pour notre communauté, mais le personnel les touche souvent par curiosité plutôt que par nécessité. Si les cheveux sont modifiés, c'est qu'un adulte les a manipulés. Pourquoi? Parfois, par exemple, on retire les perles des cheveux parce qu'elles font trop de bruit. C'est inapproprié. Qui dispense ces enseignements sur l'EDI [Équité, diversité et inclusion]? »

- Kimberley



dirigés par des Noirs et axés sur les Noirs découle également du fait que ses amis et sa famille lui ont raconté des histoires d'intimidation, de comportements inappropriés et de racisme envers les Noirs dans les programmes de garde d'enfants. Par exemple, sa fille est revenue des services de garde avec une coiffure modifiée. Dans sa culture, les coiffures comme les tresses ou les perles ne sont pas seulement une question de mode; elles représentent l'héritage, la fierté et l'identité personnelle. Kimberley aimerait voir davantage de programmes afrocentriques dans les services de garde d'enfants. Elle aimerait que sa fille participe à un programme dirigé par des Noirs et axé sur les Noirs, mais aussi qu'un programme de garde d'enfants fasse appel à des experts afrocentriques.

Remarque : Ces histoires sont fictives, mais elles ont été tirées d'expériences réelles de familles torontoises qui se retrouvent dans le système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants à Toronto.

Transformer le système dans une ville diversifiée et en évolution



Des enfants plantent des végétaux dans un jardin communautaire

L'Accord sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada (AGJE)

L'Accord entre le Canada et l'Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada représente un investissement historique dans les services de garde d'enfants abordables. Signé par le gouvernement du Canada et la province de l'Ontario en mars 2022, l'accord vise les objectifs suivants :

- réduire les frais de garde d'enfants à une moyenne de 10 \$ par jour d'ici la fin du mois de mars 2026;
- améliorer l'accès à des places de garde d'enfants agréées de haute qualité pour les enfants de 0 à 5 ans (en mettant l'accent sur les prestataires sans but lucratif);
- éliminer les obstacles à une garde d'enfants inclusive et flexible;
- valoriser davantage la main-d'œuvre de la petite enfance.

À la fin de 2024, 87 % des centres de Toronto avaient opté pour l'AGJE.

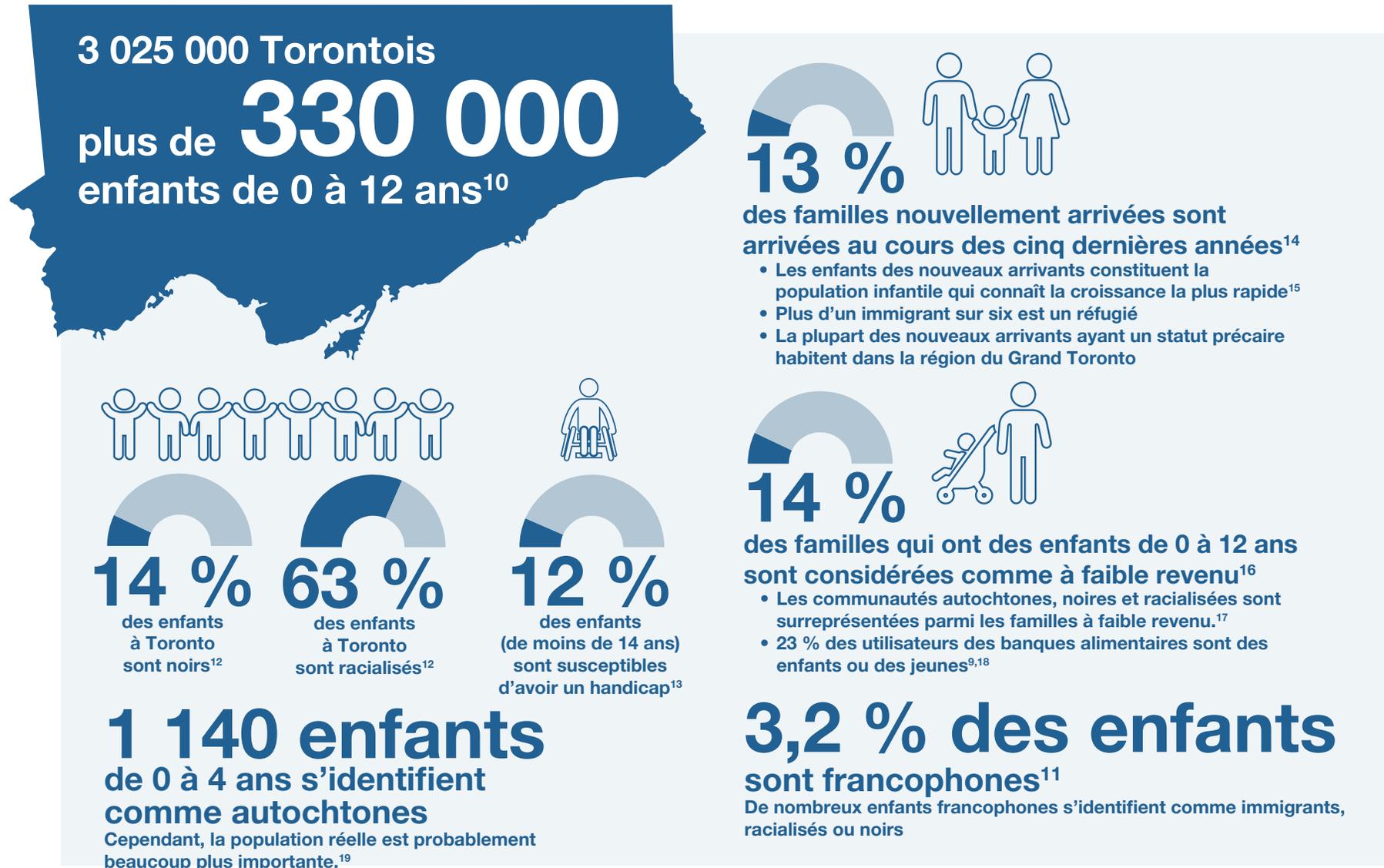
Pour favoriser l'expansion équitable des places en services de garde, le ministère de l'Éducation exige que les gestionnaires du système de services élaborent des plans de croissance dirigée qui garantissent que les nouvelles places financées par l'AGJE sont priorisées conformément au cadre d'accès et d'inclusion de la province. Ce cadre fournit des directives aux gestionnaires du système de services, en veillant à ce que le système se développe pour être plus inclusif et mieux servir les enfants et les familles des communautés autochtones, noires et privées d'équité.⁸



Figure 2. Les cinq piliers de l'Accord entre le Canada et l'Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada⁹

Infographie : Les enfants et les familles de Toronto

Figure 3. Les enfants et les familles dans la ville de Toronto



Facteurs clés ayant une incidence sur la petite enfance et les services de garde d'enfants à Toronto

Les services pour les enfants et les familles autochtones doivent être fondés sur l'autodétermination.

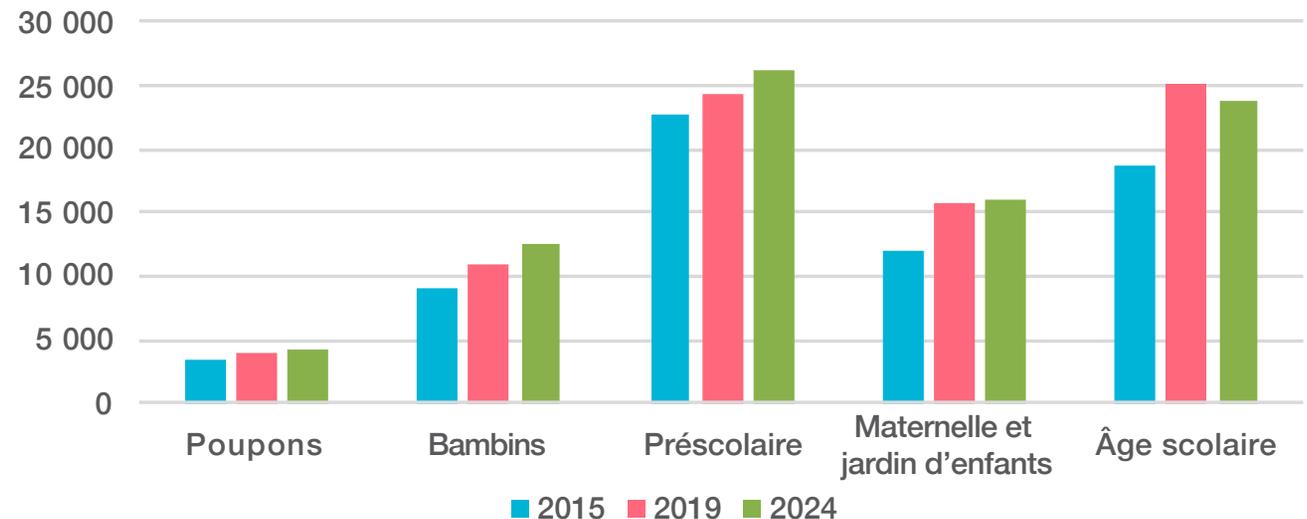
La Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones souligne le droit inhérent des peuples autochtones à l'autodétermination.^{20,21} À Toronto, les fournisseurs de services autochtones soulignent l'importance de la planification dirigée par des Autochtones pour élargir les services pour la petite enfance et la garde d'enfants qui reflètent leurs valeurs et leurs connaissances culturelles. À titre d'étape essentielle, les dirigeants autochtones continuent de demander aux gouvernements d'affirmer leur engagement envers la vérité, la justice et la réconciliation, d'établir des relations avec la communauté autochtone urbaine de Toronto et d'agir en tant que partenaires pour réaliser les objectifs des communautés autochtones.

L'AGJE a entraîné une instabilité dans le système scolaire.

La fragmentation du système de garde d'enfants est l'une des conséquences imprévues de l'AGJE, puisque les programmes destinés aux enfants de 0 à 5 ans sont soumis à un ensemble distinct d'exigences et de lignes directrices en matière de financement, différent de celui qui s'applique aux programmes pour les enfants de 6 à 12 ans. À mesure que les coûts des services de garde augmentent en raison de l'inflation, les exploitants n'ont d'autre choix que d'augmenter les frais pour

couvrir ces coûts. Entre 2021 et 2025, les frais quotidiens médians pour les enfants d'âge scolaire ont augmenté de 11 %, tandis que tous les autres groupes d'âge ont connu des baisses allant de 49 % à 75 % au cours de la même période. Parallèlement, le nombre de places pour les enfants d'âge scolaire diminue (figure 4). De plus, comme les quarts de travail du personnel des services de garde sont répartis selon la journée scolaire, le recrutement et la rétention d'employés qualifiés pour les programmes destinés aux enfants d'âge scolaire sont difficiles. Il est essentiel de veiller à ce que le personnel soit disponible et outillé pour offrir des programmes qui répondent aux besoins actuels des enfants d'âge scolaire, un groupe confronté à des problèmes particuliers dans un monde de plus en plus numérique. Pour maintenir les services de garde d'enfants d'âge scolaire, il faudra repenser la façon de servir ces enfants.

Figure 4. Nombre total de places (capacité opérationnelle) par tranche d'âge⁴²



Transformer le système dans une ville diversifiée et en évolution

En raison du coût élevé de la vie et des taux élevés de pauvreté, les familles ont toujours besoin d'aide financière pour payer les frais de garde d'enfants.

L'inflation a atteint des sommets records en 2022, augmentant le coût des besoins de base et laissant les familles avec peu de moyens pour la garde d'enfants. Les familles autochtones, noires et nouvelles arrivantes ont été touchées de façon disproportionnée par ces facteurs de stress économiques.^{22,23} Même à 10 \$ par jour, de nombreuses familles n'auraient toujours pas accès aux services de garde. En 2024, environ 74 % des familles bénéficiant de places subventionnées n'avaient pas les moyens de payer des services de garde, même à raison de 10 \$ par jour. Pour celles vivant dans une grande pauvreté, une aide financière est toujours nécessaire pour favoriser l'accès à ces services. De plus, l'admissibilité aux places subventionnées est fondée sur la capacité de produire une déclaration de revenus, ce qui crée des obstacles aux services de garde abordables, en particulier pour les personnes dont le statut d'immigration est précaire. Le stress de l'insécurité financière et la rareté des places peuvent rendre difficile la navigation dans un système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants déjà complexe.^{24,25} Pour répondre aux besoins des familles à faible revenu, il faut fournir une aide financière pour la garde d'enfants et des services d'orientation adaptés aux besoins de chaque responsable.

Le travail précaire nécessite des heures de service flexibles.

Les emplois précaires sont en hausse,²⁶ en particulier parmi les femmes issues des communautés autochtones, noires et privées d'équité.²⁷ Les parents qui occupent un emploi précaire ont de la difficulté à trouver des services de garde adaptés à leur horaire de travail.²⁸ À mesure que le marché du travail évolue, il faut explorer des modèles flexibles de services pour veiller à ce que les parents qui travaillent aient un accès équitable aux services pour la petite enfance et la garde d'enfants.^{2,29}

Une famille biparentale avec deux enfants vivant à Toronto, dont un seul parent travaille à temps plein au salaire minimum, aurait du mal à joindre les deux bouts. Selon les données de 2022, en payant le loyer moyen du marché pour un appartement, cette famille accuserait **un déficit de 628 \$ par mois.**⁴³



Les familles ont des préférences différentes en matière de services destinés à la petite enfance. Les parents choisissent les services de garde d'enfants en fonction d'un certain nombre de facteurs, y compris l'emplacement, le soutien offert par leurs proches et la communauté, le coût, les heures de travail et les idées ancrées dans leur culture au sujet de l'éducation des enfants.^{30,31,32} Certains parents et responsables peuvent préférer les programmes en centre ou en milieu familial. Selon les estimations, à des taux quotidiens de 20 \$, jusqu'à 50 % des familles torontoises qui ont des enfants âgés de 0 à 5 ans choisiraient les services de garde agréés.³³ Parallèlement, d'autres préfèrent des services de garde non traditionnels, sans égard au coût ou à la commodité.³⁴ Diverses options de garde d'enfants peuvent être souhaitables pour les familles qui veulent parler leur langue maternelle ou adopter des pratiques culturelles sans crainte de discrimination. Des services de garde adaptés à la culture qui reflètent les valeurs d'une communauté sont particulièrement importants pour les familles qui ont été victimes de discrimination subtile ou manifeste, comme le racisme ou la discrimination à l'égard des personnes handicapées dans les milieux de garde formels. Pour créer un système inclusif et de haute qualité, il faut tenir compte de l'éventail des préférences familiales.

Transformer le système dans une ville diversifiée et en évolution

De nouvelles lignes directrices sur le financement ont rendu le système imprévisible. Bien que le financement du SPAGJE soit un investissement nécessaire et bienvenu, les changements fréquents apportés à ses lignes directrices et ses approches de financement ont entraîné une incertitude quant à la durabilité du système. Le recrutement et la rétention du personnel demeurent difficiles, et les efforts d'expansion sont limités par le financement restreint des immobilisations, surtout pour les exploitants sans but lucratif confrontés à des obstacles importants à l'accès au capital. Sans un financement stable à long terme et une orientation stratégique claire, la capacité du secteur de planifier pour répondre aux besoins des familles et des communautés demeure difficile.

Le personnel du secteur de la petite enfance et des services de garde d'enfants a un besoin urgent de soutien. Le personnel du secteur de la petite enfance et des services de garde d'enfants de Toronto a été confronté à plusieurs défis, en particulier depuis la pandémie de COVID-19. Le recrutement et la rétention du personnel sont des enjeux importants, près de 40 % des employés ayant déclaré avoir l'intention de quitter le secteur au cours des cinq prochaines années. D'ici 2026, on prévoit qu'il manquera environ 8 500 éducatrices et éducateurs de la petite enfance (EPE) en Ontario, ce qui fera du recrutement une préoccupation majeure.³⁵ Les augmentations salariales n'ont pas suivi le rythme de l'inflation et les salaires annuels moyens des EPE et des aides-éducatrices et aides-éducateurs de la petite enfance sont bien en deçà du « coût du bien-être ».³⁶ Le personnel des programmes ON y va et Chaque enfant a sa place n'a pas bénéficié des récentes augmentations salariales provinciales. Étant donné que plus de la moitié des EPE et du personnel de la petite enfance et des services de garde d'enfants non-EPE à Toronto s'identifient comme étant racialisés,³⁷ et que la grande majorité s'identifie comme étant des femmes, le soutien de la main-d'œuvre est un enjeu important en matière d'équité.³⁸ Ces enjeux exigent des efforts stratégiques de la part de la province, des gestionnaires du système de services, des établissements d'enseignement postsecondaire, des fournisseurs de services et d'autres partenaires de la main-d'œuvre pour veiller à ce que le personnel de la petite enfance et des services de garde d'enfants soit bien soutenu.

En raison de la pénurie de personnel, il est difficile d'appuyer l'inclusion des enfants handicapés et les besoins supplémentaires en matière de soutien. Les données du programme Chaque enfant a sa place montrent une augmentation du nombre d'enfants qui ont besoin d'un soutien supplémentaire au cours des dernières années. Les exploitants ont également remarqué une augmentation perçue de l'intensité des besoins supplémentaires en matière de soutien dans les programmes pour la petite enfance et les services de garde d'enfants. Ces tendances indiquent un risque de baisse de la qualité de l'inclusion pour les enfants handicapés. En fait, des rapports font état de situations où des exploitants de services de garde doivent renvoyer des enfants handicapés à la maison en raison d'une pénurie de personnel.³⁹ Lorsque des enfants handicapés sont renvoyés à la maison ou retirés complètement de la prise en charge, cela réduit la continuité des services de garde pour les enfants, exerce une pression sur les parents et les responsables, et crée de l'incertitude quant à l'accès des enfants aux services de garde. Cela met en évidence la nécessité d'investir de façon continue pour assurer des services inclusifs qui répondront aux divers besoins des enfants dans l'ensemble de la ville.



Des enfants jouent aux blocs sur le tapis

Transformer le système dans une ville diversifiée et en évolution

L'offre de services de garde d'enfants à Toronto ne répond pas à la demande. Il y a un besoin croissant de places en services de garde plus abordables et de haute qualité à Toronto. À la fin de 2024, Toronto comptait un total de 82 559 places dans le système de services de garde agréés en centre. De nombreux exploitants déclarent que les listes d'attente se sont allongées depuis l'introduction du SPAGJE, ce qui laisse entendre qu'il faut plus de places abordables à Toronto. De plus, la disponibilité des places varie d'une ville à l'autre (voir l'annexe B pour en savoir plus). Les quartiers de Scarborough et d'Etobicoke sont toujours mal desservis, avec moins de places agréées par enfant malgré une forte proportion de familles racialisées et à faible revenu.^{40,41} Cela met en évidence l'importance d'une planification des programmes et services pour la petite enfance et la garde d'enfants fondée sur l'équité, ainsi que d'une croissance dirigée dans les services de garde agréés dans les communautés mal desservies.

Tableau 1 : Nombre de centres de garde agréés et de places par établissement⁴⁴

Type d'établissement	2015	2019	2024
Sans but lucratif	684	750	744
À but lucratif	269	308	326
Total	953	1 058	1 070

Remarque : Les établissements sans but lucratif comprennent les centres gérés par le secteur public. Les données représentent le mois de décembre de chaque année.



Des enfants participant à des jeux sensoriels

Tableau 2 : Nombre de places en services de garde (capacité opérationnelle)⁴⁵

Type d'établissement	2015	2019	2024
Sans but lucratif	48 898	61 174	61 139
À but lucratif	16 966	18 994	21 420
Total	65 864	80 168	82 559

Remarque : Les établissements sans but lucratif comprennent les places gérées par le secteur public. Les données représentent le mois de décembre de chaque année.

Élaboration du Plan de services



Un bambin dans une marchette souffle des bulles à travers un bâton, avec l'aide d'une responsable

Principes directeurs du Plan de services

Ce Plan de services présente sept priorités stratégiques et 47 mesures qui répondent aux besoins des enfants, des familles, du personnel et des fournisseurs de services à Toronto. Les priorités stratégiques portent sur des domaines clés de possibilités et d'enjeux et nécessitent des mesures ciblées pour générer des changements concrets sur une période de cinq ans. L'élaboration et la mise en œuvre des priorités stratégiques sont orientées par un ensemble de huit principes :

Vérité, réconciliation et justice	Respecter le droit inhérent des communautés autochtones à l'autodétermination et promouvoir la mobilisation en faveur de la vérité, de la réconciliation et de la justice.
Inclusion	Construire des espaces sûrs et accueillants pour les familles, en veillant à soutenir les Autochtones, les Noirs et les communautés privées d'équité.
Centré sur l'enfant	Donner la priorité aux résultats positifs pour l'enfant et la famille.
Équité	Inculquer l'équité dans la planification et la prestation de tous les programmes et services.
Responsabilité	Assumer la responsabilité, la reddition de comptes et la transparence dans la gestion des ressources et des fonds publics.
Fondé sur les données probantes	Intégrer des approches fondées sur des données probantes et des données dans la prise de décisions, le suivi et l'évaluation.
Collaboration	Favoriser les partenariats et la collaboration dans l'ensemble des services pour la petite enfance et la garde d'enfants.
Innovation	Viser l'excellence dans le secteur de la petite enfance et des services de garde d'enfants, et répondre aux besoins émergents.



Processus de mobilisation et recherche

La mobilisation directe des familles, des fournisseurs de services et des partenaires du système a été une étape cruciale dans l'élaboration du Plan de services 2025-2030. Les approches de mobilisation comprenaient une combinaison de sondages et de groupes de discussion, mettant l'accent sur le point de vue des parents et des responsables d'enfants de 0 à 12 ans, y compris les familles qui utilisent les services pour la petite enfance et la garde d'enfants et celles qui n'ont pas accès aux programmes et aux services. Conformément aux principes de l'inclusion, de la collaboration et de l'équité, la mobilisation reposait sur des partenariats avec des organismes communautaires au service des groupes autochtones, noirs et privés d'équité, ainsi qu'avec des organismes qui fournissent des services pour la petite enfance et la garde d'enfants dans toute la ville.

L'élaboration des priorités stratégiques s'est également appuyée sur une analyse environnementale et un examen des recherches sectorielles, des données du recensement et des données internes. Cela comprenait un examen de 29 rapports récents dirigés par des Autochtones, qui décrivaient les mesures et les recommandations préconisées par les communautés autochtones en matière de petite enfance et de services de garde d'enfants. Cette approche visait à respecter l'autodétermination des Autochtones en intégrant des recommandations axées sur les communautés dans notre planification. Les principaux rapports examinés comprenaient le rapport final de la Commission de vérité et réconciliation,⁴⁶ Cheminer ensemble,⁴⁷ et le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées,⁴⁸ ainsi que des rapports produits par les communautés autochtones locales. L'examen des besoins des communautés autochtones de Toronto a été effectué afin que les questions posées lors de toute consultation soient pertinentes et éclairées, tout en réduisant au minimum l'incidence de la consultation excessive des familles et des fournisseurs de services autochtones.



Participants

Plus de 4 000 personnes ont fourni des commentaires à plus de 28 occasions de mobilisation différentes au cours du processus d'élaboration du Plan de services.

Nous avons échangé avec des parents et des responsables, et mis l'accent sur l'écoute des Autochtones, des Noirs, des francophones, des nouveaux arrivants, des sans-papiers, des personnes 2ELGBTQ+, des parents et des responsables à faible revenu, ainsi que des familles d'enfants handicapés. De plus, la mobilisation du secteur comprenait des organismes dirigés par des Autochtones qui desservent les enfants et les familles, le personnel de la petite enfance et des services de garde d'enfants, les superviseurs et les exploitants de services de garde, les conseils scolaires anglophones et francophones de Toronto, les agences de services de garde en milieu familial agréés, les fournisseurs de services « Chaque enfant a sa place », les participants à la table ronde du SPAGJE et le personnel des Services à l'enfance.



2 878 parents et responsables d'enfants de moins de 12 ans
Sondage sur leur expérience de la garde d'enfants et d'ON y va



594 exploitants de services de garde
Sondage sur les listes d'attente et les problèmes de personnel



200 superviseurs de services de garde
Ateliers sur l'accès aux services de garde



104 parents et responsables
9 groupes de discussion sur les besoins des familles issues de divers milieux en ce qui concerne l'accès aux services pour la petite enfance et la garde d'enfants, ainsi que sur les obstacles qu'elles doivent surmonter et les possibilités dont elles peuvent profiter



220 employés du programme pour la petite enfance et la garde d'enfants
Sondage sur les priorités du secteur

L'histoire d'Elena

Elena est une personne pleine de ressources. Il y a deux ans, elle est arrivée à Toronto en provenance d'Amérique centrale avec son bébé et son partenaire. À l'époque, elle parlait surtout espagnol, mais elle parle maintenant couramment l'anglais et a confiance en sa capacité de communiquer dans cette langue. Aujourd'hui, elle habite à Toronto avec son partenaire et leur fille de deux ans et demi.



« Mon revenu familial était faible, [je] ne pouvais envoyer [mon enfant aux services de garde] que quelques jours par semaine, puis j'ai dû démissionner parce que c'était trop cher — 75 \$ par jour. »



- Elena

Une dimension invisible chez Elena, c'est son statut d'immigration précaire, une source constante de stress. Elle est épuisée par le calcul mental qu'elle doit faire pour décider si et comment accéder aux services en tant que personne ayant un « statut non officiel ». Elle se sent anxieuse, craignant que demander de l'aide puisse conduire à des questions sur son statut d'immigration. Elena a besoin d'aide pour payer les frais de garde, mais en raison de sa situation précaire, elle ne peut pas avoir accès à des places subventionnées dans des services de garde parce qu'elle ne peut pas fournir les documents fiscaux requis pour confirmer son admissibilité. Elle a récemment décidé de cesser de travailler et de rester à la maison avec sa fille parce que ses frais de garde d'enfants dépassaient son salaire quotidien. Comme Elena n'a pas les moyens de payer des services de garde, elle demande parfois à ses voisins ou à ses amis de surveiller sa fille pendant de courtes périodes lorsqu'elle doit faire d'importantes courses. En tant que parent au foyer, Elena souhaiterait avoir une option de garde à temps partiel pour sa fille, quelques heures par semaine, afin de pouvoir se présenter à des rendez-vous et répondre aux exigences de la vie quotidienne.

Elle a entendu parler des services de garde en milieu familial agréés par ses amis et aime l'idée qu'il s'agit d'un petit environnement d'apprentissage dans sa communauté. Toutefois, elle n'est toujours pas certaine de s'y retrouver dans le système et d'avoir accès à ces services compte tenu de son statut d'immigration. Malgré sa maîtrise de l'anglais, Elena considère que le site Web de la Ville est très difficile à utiliser et qu'il est difficile d'accéder à des renseignements exacts et opportuns sur les services. Elle souhaiterait recevoir de l'aide pour s'orienter dans le système et des renseignements clairs provenant de sources fiables.

Remarque : Ces histoires sont fictives, mais elles ont été tirées d'expériences réelles de familles torontoises qui se retrouvent dans le système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants à Toronto.

Résumé des consultations

Les familles, les fournisseurs de services et les partenaires ont mentionné des possibilités et des enjeux, immédiats et à long terme, pour la petite enfance et les services de garde d'enfants à Toronto. Les leçons tirées du processus de mobilisation ont largement éclairé les priorités et les mesures stratégiques. Les priorités et les mesures visent :

- la nécessité d'un Plan de services dirigé par des Autochtones;
- le manque d'accès aux places en services de garde et aux services pour la petite enfance, ainsi que la nécessité d'élargir équitablement le système;
- le coût des services de garde, qui demeure inabordable pour de nombreuses familles;
- le besoin d'heures flexibles et prolongées;
- les problèmes de recrutement et de rétention du personnel;
- l'incidence des obstacles systémiques et l'importance de la navigation dans le système;
- la demande d'options de programmation de haute qualité pour les enfants d'âge scolaire;
- le besoin urgent de mesures de soutien inclusives pour les enfants handicapés;
- l'importance cruciale de programmes qui respectent les valeurs culturelles et qui répondent aux besoins.



Les leçons tirées de ces consultations ont éclairé l'élaboration de nos priorités stratégiques pour les cinq prochaines années. Un résumé des leçons tirées de la mobilisation des familles et des fournisseurs de services est présenté en détail dans les pièces jointes au rapport du personnel accompagnant le Plan de services.

Priorités, mesures et suivi des répercussions



Des enfants jouant dans un espace extérieur de services de garde

Priorités et mesures stratégiques pour 2025-2030

Les principales conclusions découlant de l'implication des intervenants et d'une analyse du contexte ont façonné l'élaboration des priorités stratégiques et des mesures du Plan de services. Ces priorités continuent de s'appuyer sur celles établies dans notre Plan de services 2015-2019 et de relever les défis importants qui ont une incidence sur plusieurs facettes du secteur de la petite enfance et des services de garde d'enfants. Elles s'appuient sur des données et reflètent les résultats de l'engagement communautaire. Elles représentent également des résultats ambitieux à long terme pour le secteur. En se fondant sur le processus de mobilisation et de recherche, les Services à l'enfance ont établi sept priorités stratégiques qui reflètent les besoins du secteur :



Promouvoir l'autodétermination auprès des organismes et des familles autochtones dans le secteur de la petite enfance et des services de garde d'enfants



Élargir le système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants pour répondre aux besoins des enfants et de leur famille



Éliminer les obstacles à l'accès aux services pour la petite enfance et la garde d'enfants



Soutenir un personnel de la petite enfance et des services de garde d'enfants prospère



Promouvoir un système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de haute qualité et bien administré



Améliorer l'inclusion des enfants, des familles et du personnel dans le secteur de la petite enfance et des services de garde d'enfants



Aiguiller les enfants et leur famille vers les services de soutien essentiels



PRIORITÉ STRATÉGIQUE 1 : PROMOUVOIR L'AUTODÉTERMINATION AUPRÈS DES ORGANISMES ET DES FAMILLES AUTOCHTONES DANS LE SECTEUR DE LA PETITE ENFANCE ET DES SERVICES DE GARDE D'ENFANTS

Cette priorité porte sur ce qui suit : Une valeur fondamentale, reconnue dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, est le droit inhérent des peuples autochtones à l'autodétermination et à poursuivre librement leur développement économique, social et culturel. Les fournisseurs de services autochtones vivant en milieu urbain à Toronto ont souligné que la planification dirigée par des Autochtones est essentielle pour créer des systèmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants qui reflètent leurs valeurs, leurs langues, leurs savoirs et leurs modes de vie. Pour bien collaborer, il est essentiel d'établir des relations solides entre les fournisseurs de services autochtones et la Ville, fondées sur la confiance.

Les parents, les responsables et les partenaires du secteur autochtones ont participé au Plan de services et leurs points de vue reflétaient fortement les priorités communautaires et la recherche de longue date. Les dirigeants du secteur autochtone ont cerné trois domaines clés où des mesures immédiates s'imposent : (1) la revitalisation des langues autochtones au moyen de programmes adaptés à la culture, (2) la mise en place d'espaces et de programmes sécuritaires et valorisants pour les enfants et les familles bispirituels, et (3) la réduction des lacunes dans les programmes intergénérationnels propres à la culture et au territoire, destinés aux enfants de 6 à 12 ans. Ces priorités ne sont pas des ajouts facultatifs, ce sont des droits fondamentaux.

Les parents et les responsables autochtones ont souligné l'importance des programmes adaptés à la culture dirigés par des Autochtones et impliquant plusieurs générations. Ils ont réclamé une plus grande représentation, un soutien familial holistique et des services accessibles, y compris le transport pour surmonter les obstacles géographiques. Leurs commentaires mettent en évidence un manque continu d'inclusion et un besoin pressant de services adaptés à la culture.

Les besoins des enfants et des familles autochtones — et les approches culturellement intégrées pour répondre à ces besoins — sont déjà bien connus au sein des communautés autochtones. Tous les ordres de gouvernement doivent soutenir l'autodétermination des Autochtones. Les gouvernements doivent également fournir des renseignements clairs sur les lignes directrices et, au besoin, adopter ou préconiser la modification de politique pour faire progresser l'autodétermination. La création d'un Plan de services pour la petite enfance et la garde d'enfants à Toronto dirigé par des Autochtones constitue une étape cruciale. Ce plan ne devrait pas être considéré comme un complément, mais plutôt comme un cadre souverain défini par la communauté, qui est essentiel à une transformation importante et durable du secteur de la petite enfance et des services de garde d'enfants. Ce n'est qu'à ce moment que la réconciliation authentique et significative pourra avoir lieu.

Priorités et mesures stratégiques pour 2025-2030

Engagement envers les communautés autochtones

Les Services à l'enfance de Toronto se sont engagés à renforcer et à élargir les programmes et les services qui répondent aux besoins des enfants et des familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis de Toronto. Cela comprend un engagement à créer des milieux adaptés à la culture et à intégrer les connaissances et les pratiques autochtones dans les programmes et les services. Nous reconnaissons les problèmes particuliers des communautés autochtones en milieu urbain de Toronto et nous nous engageons à éliminer les obstacles systémiques et à promouvoir des programmes accessibles et inclusifs. Nous reconnaissons également que la réconciliation exige des engagements soutenus à l'égard de la vérité, des relations fondées sur la confiance, de la reddition de comptes au moyen de rapports transparents et de résultats mesurables, ainsi que des partenariats axés sur l'action avec les organismes dirigés par des Autochtones. Les Services à l'enfance sont déterminés à renforcer les relations transparentes, fiables et responsables, et ils collaboreront avec les communautés autochtones pour maintenir leur souveraineté et leur autodétermination dans le secteur de la petite enfance et des services de garde d'enfants.

Dans un premier temps, pour remplir cet engagement, les Services à l'enfance collaboreront avec des partenaires autochtones pour créer conjointement un Plan de services dirigé par des Autochtones pour répondre aux besoins des enfants et des familles autochtones à Toronto. Plus précisément, les Services à l'enfance consacreront du temps, de l'espace et des ressources à l'élaboration et à la mise en œuvre conjointes du Plan de services dirigé par des Autochtones. De plus, nous avons l'intention de suivre les directives des organismes et des familles autochtones pour orienter notre travail, en particulier dans la mise en œuvre des mesures du Plan de services 2025-2030, qui ont une incidence sur les enfants, les familles, le personnel et les organismes autochtones. Plus important encore, nous travaillerons à trouver des façons de donner aux membres des communautés autochtones les moyens de façonner les objectifs collectifs.

En tant que ville de Toronto, nous reconnaissons que nous avons un rôle important à jouer auprès des ordres supérieurs de gouvernement pour qu'ils reconnaissent les besoins particuliers des familles autochtones et des fournisseurs de services de soutien, et qu'ils engagent des ressources pour répondre aux appels à l'action de ces communautés. Nous comprenons que ce travail sera continu et qu'il doit demeurer souple et s'adapter aux besoins changeants. Pour renforcer la responsabilisation à l'égard de cet engagement, les Services à l'enfance collaboreront avec des organismes dirigés par des Autochtones dans le secteur de la petite enfance et des services de garde d'enfants afin d'établir et de suivre des indicateurs clés de progrès sur des objectifs précis. Nous comprenons qu'il est nécessaire de respecter cet engagement et de prendre des mesures, et que le renforcement des relations avec la communauté autochtone de Toronto est essentiel pour faire progresser la réconciliation.



Un tipi orné d'un drapeau arc-en-ciel, place Nathan Phillips



PRIORITÉ STRATÉGIQUE 2 : ÉLARGIR LE SYSTÈME D'APPRENTISSAGE ET DE GARDE DES JEUNES ENFANTS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES ENFANTS ET DE LEUR FAMILLE

Cette priorité consiste à faire croître le système de façon équitable et à accroître la disponibilité des services pour la petite enfance et la garde d'enfants dans l'ensemble de la ville, en particulier dans les régions mal desservies et pour certaines communautés. En plus d'accroître le nombre de places dans les services pour la petite enfance et la garde d'enfants, il est nécessaire d'élargir les services pour les enfants autochtones, les enfants handicapés, les enfants ayant des besoins supplémentaires en matière de soutien et les enfants et les familles qui ont accès aux programmes ON y va. Tous ces services doivent être disponibles dans toute la ville et offerts pendant diverses heures pour répondre aux besoins des familles.

2.1 Plaider auprès de tous les ordres de gouvernement pour obtenir un financement supplémentaire et durable pour des investissements en capital dans le secteur public et sans but lucratif afin de répondre à la demande croissante de services de garde abordables.

2.2 Accorder la priorité à l'expansion des services de garde pour les régions mal desservies et les groupes d'âge au moyen d'une approche fondée sur l'équité, en mettant l'accent sur l'expansion dans les secteurs publics et sans but lucratif.

2.3 Collaborer avec des partenaires communautaires autochtones pour accroître la disponibilité de places dans des services de garde dirigés par des Autochtones à Toronto.

2.4 Mettre l'accent sur l'équité dans la planification du système ON y va afin de donner la priorité à la croissance dans les quartiers à forte inégalité.

2.5 Explorer des stratégies novatrices pour tirer parti des actifs municipaux, des possibilités de perfectionnement et des partenariats communautaires pour soutenir la croissance des services de garde publics et sans but lucratif.

2.6 Augmenter le nombre d'organismes diversifiés qui gèrent des programmes de services de garde agréés en centre et en milieu familial, en mettant l'accent sur les organismes dirigés par des Autochtones et les organismes dirigés par des Noirs, mandatés par des Noirs et au service des Noirs.

2.7 Demander à la province de l'Ontario d'investir dans les centres pour l'enfant et la famille ON y va et de tenir compte des coûts inflationnistes, y compris le financement alloué aux programmes dirigés par des Autochtones et des Noirs.

2.8 Étendre l'offre de services de garde en milieu familial agréés et mettre en œuvre des mesures incitatives pour que les fournisseurs de services de garde en milieu familial agréés fonctionnent au maximum de sa capacité.

2.9 Augmenter les services de garde en centre et en milieu familial agréés offrant des heures flexibles et prolongées afin de mieux répondre aux divers besoins des enfants et de leur famille.



PRIORITÉ STRATÉGIQUE 3 : ÉLIMINER LES OBSTACLES À L'ACCÈS AUX SERVICES POUR LA PETITE ENFANCE ET LA GARDE D'ENFANTS.

Cette priorité vise à éliminer les obstacles auxquels se heurtent les familles qui veulent avoir accès aux services pour la petite enfance et la garde d'enfants. Cela comprend la prise en compte du coût des services et l'amélioration des services de soutien à la navigation adaptés à la culture pour les familles, particulièrement les ménages autochtones, noirs, monoparentaux, nouveaux arrivants, réfugiés et francophones. Elle reconnaît également qu'il y a des obstacles à l'obtention et au maintien de l'admissibilité aux places subventionnées, y compris ceux créés par les politiques qui doivent être réexaminés, surtout en ce qui concerne le SPAGJE. Pour répondre aux besoins en matière d'accès à Toronto, il faut adopter des approches ciblées pour réduire les obstacles auxquels se heurtent les familles les plus touchées par les inégalités.

3.1 Demander à la province de mettre à jour le seuil de revenu pour les places subventionnées afin de rendre les services de garde plus abordables pour les familles à faible revenu ou vivant dans la pauvreté.

3.2 Aligner les politiques concernant les places subventionnées sur les changements découlant de la mise en œuvre du SPAGJE, en mettant l'accent sur des expériences cohérentes et équitables pour les familles.

3.3 Collaborer avec les partenaires communautaires autochtones et les exploitants de services de garde pour accorder la priorité aux familles autochtones sur les listes d'attente des services de garde.

3.4 Collaborer avec les partenaires du secteur pour déterminer des stratégies qui amélioreront l'accès équitable aux services de garde pour les familles bénéficiant de places subventionnées.

3.5 Collaborer avec les partenaires communautaires pour veiller à ce que les enfants d'âge scolaire aient un accès équitable à une gamme abordable, durable et pertinente de services et de mesures de soutien.

3.6 Collaborer avec les partenaires d'établissement pour réduire les obstacles et améliorer l'accès à des services abordables pour la petite enfance et la garde d'enfants pour les nouveaux arrivants, peu importe leur statut d'immigrant.

3.7 Collaborer avec les organismes communautaires pour développer le rôle des intervenants pivots du système de services adaptés à la culture, afin d'aider les familles autochtones, noires, racialisées et nouvelles arrivantes à naviguer dans les services, à obtenir de l'information et à accéder aux programmes et aux services pour la petite enfance et la garde d'enfants.



PRIORITÉ STRATÉGIQUE 4 : SOUTENIR UN PERSONNEL DE LA PETITE ENFANCE ET DES SERVICES DE GARDE D'ENFANTS PROSPÈRE

Cette priorité concerne le besoin critique d'une augmentation salariale, d'une reconnaissance publique, de possibilités de perfectionnement professionnel, de mesures de soutien au recrutement et à la rétention, ainsi que des conditions de travail positives pour la main-d'œuvre. Le système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants repose sur une main-d'œuvre bien soutenue. Il est essentiel d'investir dans les personnes qui s'occupent des enfants à Toronto et qui les soutiennent, y compris les éducatrices et éducateurs de la petite enfance (EPE), les aides-éducatrices et aides-éducateurs, le personnel d'ON y va, les conseillers en ressources, les gestionnaires et les nouveaux diplômés, et de défendre leurs intérêts afin d'assurer la prospérité du système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

4.1 Plaider auprès des gouvernements fédéral et provincial en faveur de nouveaux investissements importants visant à augmenter les salaires et les avantages sociaux, promouvoir l'embauche, la rétention et l'avancement, et améliorer les conditions de travail du personnel qualifié des services de la petite enfance et de garde d'enfants.

4.2 Demander au gouvernement provincial de collaborer avec les gestionnaires du système de services afin d'élaborer des échelles salariales régionales, y compris un ensemble de lignes directrices pour des augmentations soutenues des salaires et des avantages sociaux, qui tiennent compte du coût de la vie et reflètent la valeur, la formation et l'éducation du personnel.

4.3 Plaider auprès du gouvernement provincial afin d'augmenter les niveaux de dotation en personnel et le nombre d'éducatrices et d'éducateurs qualifiés dans les programmes de garde d'enfants.

4.4 En partenariat avec les exploitants et les fournisseurs de services, créer des possibilités de mentorat dans le secteur, en

mettant l'accent sur les professionnels autochtones et noirs de la petite enfance et des services de garde d'enfants, afin de faciliter le perfectionnement professionnel, l'avancement et la planification de la relève à l'appui d'une main-d'œuvre diversifiée et représentative.

4.5 En partenariat avec la communauté, explorer des options pour des modèles de dotation en personnel à temps plein plus durables dans les programmes destinés aux enfants d'âge scolaire.

4.6 Réunir les partenaires postsecondaires, les exploitants et les programmes d'emploi provinciaux pour concevoir des voies d'accès vers le personnel de la petite enfance et des services de garde d'enfants.

4.7 Travailler avec des organismes dirigés par des Autochtones pour appuyer le développement et la rétention d'EPE autochtones, et explorer les possibilités de créer des voies d'accès vers le personnel de la petite enfance et des services de garde pour les personnes ayant vécu l'expérience en tant que parents ou responsables (y compris les membres de la famille élargie ou les proches), les gardiens du savoir et les locuteurs de langues.

4.8 Investir dans des occasions novatrices d'apprentissage professionnel et de renforcement des capacités, y compris la formation liée à la promotion de l'équité et de l'inclusion, pour soutenir une main-d'œuvre bien informée et répondre aux besoins en évolution en matière d'apprentissage.

4.9 En collaboration avec le personnel et les exploitants de la petite enfance et des services de garde d'enfants, élaborer un plan d'action pour soutenir la santé, la sécurité et le bien-être de la main-d'œuvre.



PRIORITÉ STRATÉGIQUE 5 : PROMOUVOIR UN SYSTÈME D'APPRENTISSAGE ET DE GARDE DES JEUNES ENFANTS DE HAUTE QUALITÉ ET BIEN ADMINISTRÉ

Cette priorité concerne l'importance fondamentale de la qualité du programme pour le développement de l'enfant et les possibilités de planifier le système de manière cohérente et fondée sur des données. La qualité englobe un éventail de domaines, y compris des milieux d'apprentissage sécuritaires et favorables, des expériences d'apprentissage stimulantes et de solides liens familiaux et communautaires, qui ont une incidence sur les soutiens offerts aux enfants et aux familles. Un système qui fonctionne bien dépend de normes claires, de cadres stratégiques et de données pour faire progresser la planification fondée sur des données probantes et veiller à ce que les enfants et leur famille puissent évoluer dans un milieu d'apprentissage des jeunes enfants de haute qualité, où qu'ils se trouvent. Cette priorité cerne également les occasions de répondre aux exigences législatives et de qualité tout en répondant aux besoins particuliers des programmes dirigés par des Autochtones.

5.1 Soutenir tous les programmes de garde en milieu familial et dans des centres agréés à Toronto afin d'atteindre les normes de qualité les plus élevées grâce à des efforts continus d'amélioration de la qualité et à l'application de l'Évaluation aux fins d'amélioration de la qualité.

5.2 Préconiser l'adoption et la mise en œuvre élargie de l'Évaluation aux fins d'amélioration de la qualité à titre de norme provinciale et nationale pour mesurer la qualité des programmes du SPAGJE.

5.3 Collaborer avec les programmes dirigés par des Autochtones dans d'autres territoires de compétence pour cerner les occasions

d'intégrer les savoirs et les pratiques autochtones aux cadres existants, et promouvoir la flexibilité et le changement de politique au besoin.

5.4 Améliorer les cadres existants qui énoncent des normes uniformes pour les exploitants et les agences ayant conclu une entente de financement avec les Services à l'enfance de Toronto.

5.5 Moderniser la collecte et la gestion des données afin d'appuyer l'évaluation et la planification d'un système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants équitable, qui reflète les besoins de la communauté locale.

5.6 Collaborer avec les programmes de garde d'enfants pour renforcer la capacité en matière de gouvernance, de prestation des programmes et de développement du conseil.

5.7 Collaborer avec les partenaires communautaires pour mettre en œuvre la stratégie relative aux données pour l'équité afin de recueillir des données sociodémographiques cohérentes et de haute qualité, y compris en habilitant et en soutenant les organismes dirigés par des Autochtones à recueillir des données sur les programmes conformément aux principes de propriété, de contrôle, d'accès et de possession.

5.8 Promouvoir les possibilités de poursuivre des initiatives de recherche sur la petite enfance et les services de garde d'enfants en partenariat avec des établissements postsecondaires, des organismes communautaires et des partenaires du secteur.



PRIORITÉ STRATÉGIQUE 6 : AMÉLIORER L'INCLUSION DES ENFANTS, DES FAMILLES ET DU PERSONNEL DANS LE SECTEUR DE LA PETITE ENFANCE ET SERVICES DE GARDE D'ENFANTS

Cette priorité consiste à créer des expériences d'inclusion et d'appartenance dans les programmes et les services pour la petite enfance et la garde d'enfants pour tous les enfants et toutes les familles, en mettant intentionnellement l'accent sur les enfants handicapés ainsi que sur les enfants et les familles autochtones, noirs, 2ELGBTQ+ et francophones. Elle souligne l'importance de programmes adaptés à la culture des enfants et des familles autochtones et noirs, tout en veillant à ce qu'ils soient en sécurité et bien accueillis dans tous les programmes. Il s'agit également de créer un sentiment d'appartenance pour le personnel du secteur, de célébrer la diversité parmi les exploitants et d'appuyer divers fournisseurs de services, qui pourront à leur tour offrir des services et des milieux d'apprentissage sécuritaires, inclusifs et adaptés à la culture.

6.1 Plaider auprès de la province pour un financement accru des services Chaque enfant a sa place.

6.2 Examiner les services Chaque enfant a sa place dans les programmes de services de garde agréés et ON y va en ce qui concerne les priorités liées à la réconciliation, l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité.

6.3 En collaboration avec la communauté, élaborer une stratégie renforcée d'apprentissage professionnel pour les services de garde agréés en centres et en milieu familial, en mettant l'accent sur le soutien inclusif pour tous les enfants dans une perspective de réconciliation, d'équité, de diversité, d'inclusion et d'accessibilité.

6.4 En collaboration avec des organismes intersectionnels dirigés par des personnes handicapées et axés sur les personnes handicapées, soutenir les possibilités de formation sur l'inclusion, l'accessibilité et la lutte contre la discrimination fondée sur la capacité physique dans les programmes et les services pour la petite enfance et la garde d'enfants.

6.5 Travailler en partenariat avec les organismes dirigés par des Autochtones pour renforcer leur sécurité culturelle dans tous les programmes ON y va, tout en reconnaissant que cette responsabilité est partagée entre tous les partenaires.

6.6 Travailler avec les partenaires communautaires autochtones pour élargir les programmes ON y va dirigés par des Autochtones qui offrent un soutien intentionnel aux enfants et aux familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

6.7 Travailler avec des partenaires de la communauté noire pour élargir les programmes ON y va dirigés par les Noirs et axés sur les Noirs, qui soutiennent intentionnellement les enfants et les familles noirs.

6.8 Promouvoir un système ON y va inclusif par l'apprentissage professionnel et des projets pilotes novateurs afin d'élaborer des programmes adaptés à la culture et sécuritaires.

6.9 Collaborer avec les partenaires et le personnel de la communauté noire afin de mieux comprendre et de trouver des solutions sectorielles pour lutter contre le racisme envers les Noirs, auquel sont confrontés les employés de la petite enfance et des services de garde d'enfants.



PRIORITÉ STRATÉGIQUE 7 : AIGILLER LES ENFANTS ET LEUR FAMILLE VERS LES SERVICES DE SOUTIEN ESSENTIELS

Cette priorité consiste à appuyer l'intégration des services et aiguiller les familles vers des programmes et des services sociaux pour répondre aux divers besoins holistiques des enfants et des familles. Les services pour la petite enfance et la garde d'enfants font partie d'un réseau de soutien qui contribue au développement global et au bien-être de l'enfant. Ces soutiens englobent les déterminants sociaux de la santé, tels qu'une éducation de qualité, la stabilité économique, la sécurité alimentaire, la stabilité du logement, l'engagement communautaire et des soins de santé adaptés à la culture. La promotion de services intégrés et l'établissement d'une voie d'accès claire vers ces services sont essentiels pour aider les familles à relever les défis auxquels elles sont confrontées à Toronto.

7.1 En collaboration avec les directions municipales et les partenaires communautaires, œuvrer à offrir une expérience de services sociaux plus coordonnée et intégrée pour toutes les familles accédant au système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

7.2 Cerner, au sein du système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, les possibilités de promouvoir le bien-être des enfants dans un éventail plus large de résultats.

7.3 Accroître la sensibilisation des familles aux services d'ON y va et leur participation à ces services au moyen d'activités de sensibilisation ciblées et adaptées aux communautés locales.

7.4 Travailler en étroite collaboration avec les conseils scolaires pour coordonner les ressources et les stratégies favorisant une transition harmonieuse de la garde d'enfants à l'école.

7.5 Continuer à promouvoir la coordination, l'intégration et la collaboration entre les partenaires du secteur qui desservent les enfants et les familles par l'intermédiaire du Réseau pour l'enfance et la famille de Toronto et d'autres occasions appropriées.

L'histoire de Fatima

Avec la promesse de meilleures possibilités pour elle-même et sa famille, Fatima a quitté l'Asie du Sud pour s'installer à Toronto il y a 12 ans. Elle habite maintenant en ville avec son mari et ses deux enfants, âgés de 8 et 2 ans. Confiante et pragmatique, elle est une professionnelle en génie formée à l'étranger. Depuis son arrivée au Canada, elle a dû surmonter de nombreux obstacles pour trouver des occasions qui correspondent à ses compétences et à son expérience, ce qui l'a amenée à remettre en question sa foi dans le rêve canadien. Bien que Fatima soit ingénieure dans son pays d'origine, elle n'a pas pu exercer sa profession au Canada, car sa formation et ses titres de compétence ne sont pas reconnus ici. Consciente de la nécessité de s'adapter à sa réalité, Fatima s'est inscrite à un programme collégial menant à un certificat et travaille également à temps partiel pour subvenir aux besoins de sa famille, tandis que son mari travaille 14 heures par jour.

Son plus jeune enfant a des retards dans le développement de la parole et du langage. On a conseillé à Fatima de l'inscrire aux services de garde, mais elle ne trouve pas de place disponible. Elle a entendu parler des mesures de soutien adaptées offertes dans le cadre du programme Chaque enfant a sa place, mais on lui a également dit qu'elle doit avoir accès à des services de garde pour que son plus jeune enfant puisse profiter de ces ressources. Son aîné a besoin de services de garde après l'école, mais encore une fois, il n'y a pas de place. Fatima doit donc aller chercher son enfant d'âge scolaire à 15 h, ce qui est très difficile pour son emploi du temps professionnel et scolaire.



« J'étudie et je travaille à temps partiel. J'ai besoin de services de garde pour progresser dans ma carrière. Dans ma région, il n'y a pas de place [dans les services de garde] disponible pour mon enfant. Pour les femmes qui travaillent, c'est très difficile. À 15 h, nous allons chercher nos enfants loin de chez nous [...] Alors, soit je dois quitter mon emploi, soit mon conjoint doit quitter son emploi. »



- **Fatima**

Fatima envisage de quitter son emploi à temps partiel. Le lourd fardeau qu'elle porte en tant que mère, étudiante, collègue et épouse a des répercussions sur sa santé mentale. Elle refuse de laisser ses problèmes actuels invalider ses réalisations et ses succès passés, mais il est difficile de ne pas se sentir découragée. Davantage de places en services de garde offrant des heures prolongées, qui permettraient à sa famille de travailler et d'étudier, feraient une grande différence pour Fatima et sa famille.

Remarque : Ces histoires sont fictives, mais elles ont été tirées d'expériences réelles de familles torontoises qui se retrouvent dans le système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants à Toronto.

Mise en œuvre, suivi des progrès et évaluation

Dans le contexte de la transformation, les progrès réalisés à l'égard de ces priorités stratégiques dépendront de solides partenariats avec tous les partenaires du secteur. Les Services à l'enfance collaboreront avec la communauté et les partenaires du système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants afin d'élaborer des plans pour mettre en œuvre des mesures stratégiques. Dans le cadre de l'élaboration de ces plans de mise en œuvre, les Services à l'enfance se sont engagés à collaborer avec des organismes dirigés par des Autochtones, des exploitants, des agences, des conseils scolaires anglophones et francophones, des défenseurs des droits, des familles, des établissements d'enseignement postsecondaire, d'autres directions municipales et d'autres partenaires du secteur et des services sociaux. Ces plans décriront avec précision les produits livrables et les échéanciers associés aux mesures stratégiques pendant la durée du Plan de services.

Ce Plan de services présente un certain nombre d'indicateurs pour suivre les tendances systémiques liées aux priorités stratégiques et à leurs résultats. Ces tendances systémiques représentent le résultat collectif de multiples contributions qui façonnent aujourd'hui le secteur de la petite enfance et de la garde d'enfants. En surveillant les progrès et les tendances du secteur, nous pouvons observer les changements de façon continue et déceler les nouveaux problèmes tant qu'ils sont encore d'actualité. Cela permet aux Services à l'enfance d'intervenir rapidement et de consacrer des ressources supplémentaires aux secteurs qui en ont besoin.

Bien que les indicateurs de suivi permettent de comprendre la « santé » globale du secteur, le suivi à lui seul n'aidera pas à déterminer l'efficacité des diverses interventions en matière de politiques et de programmes. Des évaluations bien conçues

aideront plutôt à évaluer les répercussions particulières de certaines modifications apportées aux politiques et aux programmes sur des résultats précis, indépendamment des forces économiques, politiques et sectorielles plus larges. De cette façon, les efforts visant à susciter le changement peuvent être mesurés à l'aide de méthodes de recherche rigoureuses au moyen d'approches qualitatives et quantitatives.

Les activités de surveillance et d'évaluation aborderont la collecte et l'analyse des données de façon responsable et équitable, en tenant compte des répercussions historiques et actuelles de la collecte de données sociodémographiques et d'autres recherches sur les communautés rendues vulnérables par l'oppression systémique et institutionnelle.

Les indicateurs préliminaires présentés dans le tableau 3 sont alignés sur des résultats et des mesures particulières qui appuient les priorités stratégiques. La surveillance de ces indicateurs, combinée à des plans d'évaluation rigoureux, appuiera la responsabilisation, la prise de décisions fondées sur les données et la reconnaissance et le règlement rapides des problèmes émergents. Conformément aux pratiques fondées sur des données probantes, l'approche de la surveillance et de l'évaluation demeurera souple afin que les meilleurs données et indicateurs disponibles soient appliqués.



Priorités, mesures et suivi des répercussions

Les indicateurs présentés ci-dessous sont préliminaires afin de permettre l'élaboration collaborative et la confirmation des indicateurs au niveau du système. Dans la mesure du possible, l'analyse de ces données portera sur les différences entre les catégories sociodémographiques, les groupes d'âge des programmes, les quartiers et les types d'établissement. L'élaboration d'indicateurs, ainsi que la collecte de données, l'analyse et le processus de production de rapports reposeront sur une approche axée sur l'équité pour veiller à ce que ce travail profite à toutes les familles et à tous les enfants, en particulier ceux qui proviennent de communautés privées d'équité.

Tableau 3 : Indicateurs préliminaires visant à mesurer les tendances systémiques

Priorités stratégiques	Indicateurs préliminaires
1 : Promouvoir l'autodétermination auprès des organismes et des familles autochtones dans le secteur de la petite enfance et des services de garde d'enfants	<ul style="list-style-type: none">• Les Services à l'enfance collaboreront avec des partenaires autochtones pour créer conjointement des indicateurs qui reflètent les priorités et les résultats souhaités des enfants, des familles et des fournisseurs de services autochtones à Toronto. Ces indicateurs seront compris dans le Plan de services dirigé par des Autochtones.
2 : Élargir le système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants pour répondre aux besoins des enfants et de leur famille.	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de places (capacité opérationnelle)• Nombre de centres de garde agréés<ul style="list-style-type: none">• Nombre de centres de garde dirigés par des autochtones• Nombre d'agences et de fournisseurs de services de garde en milieu familial agréés• Nombre de centres ON y va• Nombre d'heures de service des centres ON y va• Nombre de projets d'immobilisations prévus
3 : Éliminer les obstacles à l'accès aux services pour la petite enfance et la garde d'enfants.	<ul style="list-style-type: none">• Taux d'accès aux services de garde (nombre de places par rapport au nombre total d'enfants par quartier)• Nombre et pourcentage d'enfants bénéficiant d'une place de garde subventionnée par rapport au nombre total d'enfants• Nombre et pourcentage d'enfants exemptés de frais• Nombre et pourcentage d'enfants ayant accès aux fonds d'aide à la garde d'enfants• Nombre et pourcentage de familles ayant estimé :<ul style="list-style-type: none">• que les informations de la Ville de Toronto sur les services pour la petite enfance et la garde d'enfants étaient faciles à comprendre• avoir trouvé des services de garde lorsqu'elles en avaient besoin

Priorités, mesures et suivi des répercussions

<p>4 : Soutenir un personnel de la petite enfance et des services de garde d'enfants prospère</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Taux salariaux au niveau des centres (moyenne et fourchette) • Nombre d'éducatrices et d'éducateurs de la petite enfance inscrits et en règle • Nombre moyen d'années en tant qu'éducatrice ou qu'éducateur de la petite enfance inscrit(e) avant la démission • Nombre et pourcentage de la main-d'œuvre : <ul style="list-style-type: none"> • satisfaite des avantages sociaux • satisfaite de la rémunération • satisfaite du perfectionnement professionnel et du soutien • ayant l'intention de quitter le domaine dans les cinq prochaines années
<p>5 : Promouvoir un système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de haute qualité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et pourcentage de fournisseurs de services de garde en groupe et en milieu familial participant à l'Évaluation aux fins d'amélioration de la qualité • Résultat moyen des Évaluations aux fins d'amélioration de la qualité au fil du temps et par type d'établissement
<p>6 : Améliorer l'inclusion des enfants, des familles et du personnel dans le secteur de la petite enfance et des services de garde d'enfants</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Résultats d'inclusion de l'Évaluation aux fins d'amélioration de la qualité • Nombre et pourcentage de familles qui déclarent : <ul style="list-style-type: none"> • se sentir bienvenues et en sécurité • subir de la discrimination • Nombre et pourcentage de la main-d'œuvre qui déclare : <ul style="list-style-type: none"> • subir de la discrimination
<p>7 : Aiguiller les familles vers des services de soutien familial essentiels</p>	<ul style="list-style-type: none"> • (En cours d'élaboration) Nombre d'aiguillages vers les services de soutien familial et en provenance de ceux-ci • (En cours d'élaboration) Nombre d'initiatives de sensibilisation et d'éducation • Nombre et pourcentage de familles aiguillées par les services de garde vers les soutiens dont elles avaient besoin

Prochaines étapes

Le système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants à Toronto se trouve à un point critique, ce qui présente de nombreuses possibilités de transformation stimulantes. Ce Plan de services trace la voie à suivre pour les Services à l'enfance de Toronto, en collaborant avec des partenaires du secteur, des familles et des communautés afin d'assurer la croissance et le soutien d'un système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants inclusif, accessible et adapté aux besoins actuels et futurs. Fondé sur des engagements en matière de réconciliation, d'équité, de diversité, d'inclusion, d'accessibilité, de qualité, d'expansion, de bien-être de la main-d'œuvre et de soutien familial, ce plan s'aligne sur les principales stratégies organisationnelles de la Ville de Toronto et reflète notre responsabilité collective de favoriser un système où chaque enfant et chaque famille peut s'épanouir.

Reconnaissant la nature dynamique du secteur, le Plan de services 2025-2030 est un document évolutif qui vise à répondre aux besoins changeants dans le secteur de la petite enfance et des services de garde d'enfants ainsi qu'aux priorités changeantes des familles, des fournisseurs de services et des partenaires du système. Les Services à l'enfance s'engagent à poursuivre leur collaboration avec les partenaires du secteur pendant toute la durée du présent plan et consulteront régulièrement les familles, le personnel et les fournisseurs de services. Nous reconnaissons également l'importance de maintenir la flexibilité; à mesure que ce plan est mis en œuvre, certaines nouvelles mesures pourraient s'avérer nécessaires et d'autres pourraient être ajustées. Ensemble, nous avons l'occasion de continuer à façonner un système plus équitable et inclusif qui reflète les forces et la résilience des enfants, des familles et des communautés de Toronto.



Une responsable adulte tient un jeune enfant à l'intérieur

Annexes



Des étiquettes de nom d'enfants sur des paniers en osier, posés sur une étagère

Annexe A : Glossaire

Ce glossaire vise à définir les termes dans le contexte du Plan de services 2025-2030. Ces termes peuvent être utilisés différemment dans le secteur, dans d'autres secteurs et par d'autres ordres de gouvernement et ne sont pas nécessairement des définitions universelles.

2ELGBTQ+ : acronyme qui désigne les personnes aux deux esprits (et bispirituelles), lesbiennes, gaies, bissexuelles, transgenres et queers. Le « + » désigne les identités sexuelles et de genre qui utilisent une autre terminologie. Le terme « bispirituel » est utilisé par les peuples autochtones pour les personnes qui s'identifient comme ayant un esprit masculin et féminin, ou il peut décrire l'identité sexuelle, de genre ou spirituelle d'une personne. Les personnes aux deux esprits ont un rôle traditionnel au sein des communautés autochtones.

Abordabilité : capacité des familles de payer les frais de services de garde qu'elles veulent ou dont elles ont besoin pour leurs enfants. La capacité de payer des services de garde est propre à la famille et peut être liée à d'autres facteurs clés comme le logement, la sécurité alimentaire, le revenu et l'éducation.

Groupes d'âge : désigne les regroupements dans des services de garde agréés qui comprennent un certain éventail d'âges. Dans le Plan de services, les groupes d'âge énumérés ci-dessous peuvent être indiqués plus simplement, sans compter l'indication d'un groupe. Les différents groupes d'âge sont définis comme suit :

Groupe de poupons : comprend généralement les enfants de 0 à 18 mois.

Groupe de bambins : comprend généralement les enfants de 18 à 30 mois.

Groupe préscolaire : comprend généralement les enfants de 30 mois à 6 ans.

Groupe de jardin d'enfants : comprend généralement les enfants de 44 à 68 mois.

Groupe d'âge scolaire : comprend généralement les enfants de 68 mois à 12 ans.

Racisme envers les Noirs : politiques et pratiques intégrées dans les institutions canadiennes qui reflètent et renforcent les croyances, les attitudes, les préjugés, les stéréotypes et la discrimination à l'égard des personnes d'ascendance africaine et enracinées dans l'histoire et l'héritage continu de l'esclavage et de la colonisation au Canada.

Type d'établissement : désigne le propriétaire et l'exploitant de services de garde agréés. Les types d'établissement des services de garde comprennent des services de garde sans but lucratif, à but lucratif et administrés par le secteur public. Selon les directives provinciales, toutes les agences de services de garde en milieu familial sont considérées comme des organismes sans but lucratif pour ce qui est de l'objectif de l'établissement, peu importe le type d'établissement. En pratique, il existe des agences de services de garde en milieu familial sans but lucratif, à but lucratif et publiques.

Organisme B3 : organismes sans but lucratif dirigés par des Noirs, axés sur les Noirs et au service des Noirs — il y a une majorité de dirigeants noirs, et la majorité des participants ou utilisateurs de services s'identifient comme étant des Noirs. Ces organismes ont le mandat clair et explicite de servir les communautés noires au moyen d'approches axées sur l'Afrique et adaptées à la culture.

Annexe A : Glossaire

Petite enfance et services de garde d'enfants : système de programmes et de services gérés par les Services à l'enfance pour les enfants de 0 à 12 ans et leur famille, qui favorisent l'apprentissage, le développement, la santé et le bien-être des enfants.

Exploité par le secteur public : services de garde agréés qui sont offerts et exploités par la municipalité, dans ce cas-ci la Ville de Toronto.

Éducatrice ou éducateur de la petite enfance (EPE) : désignation professionnelle pour les personnes ayant des qualifications postsecondaires en développement de la petite enfance. Les EPE sont inscrits auprès de l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance, qui est responsable de la planification et de la prestation de programmes d'apprentissage et de garde inclusifs et axés sur le jeu, qui favorisent un développement sain chez les enfants de 0 à 12 ans.

Besoins de soutien supplémentaires : dans le contexte du programme « Chaque enfant a sa place », ce terme désigne les besoins d'un enfant ayant une incapacité permanente, temporaire ou épisodique, qu'elle soit diagnostiquée ou non — notamment cognitive, physique, sociale, émotionnelle, ou liée aux troubles de la communication et du développement — nécessitant un soutien personnalisé ou supplémentaire pour assurer sa pleine participation, son accès, sa dignité et son droit à l'épanouissement.

Privé d'équité : communautés qui ont été confrontées et qui continuent d'être confrontées à l'oppression systémique, à l'exclusion et aux obstacles limitant leur accès aux possibilités, aux ressources et au pouvoir. Ces injustices trouvent leur origine dans la discrimination historique et continue, créant des cycles de désavantages. Pour atteindre l'équité ou la justice, il faut que justice soit faite et qu'il y ait réparation afin de régler ces préjudices et d'assurer une pleine participation à la société. Les

groupes généralement considérés comme des groupes privés d'équité comprennent les peuples autochtones, les communautés noires, les femmes, les personnes handicapées, les personnes 2ELGBTQ+, les groupes religieux minoritaires, les personnes racialisées et les nouveaux arrivants. Le terme « privé d'équité » est parfois utilisé de façon interchangeable avec le terme « méritant l'équité ». Le choix entre ces termes devrait être guidé par les préférences et le contexte de la communauté.

Famille : défini au sens large pour englober toutes les relations culturelles, biologiques, juridiques et choisies, dans lesquelles les individus assument des responsabilités mutuelles en matière de soins et de bien-être. Cela comprend les parents et les enfants (biologiques, adoptifs ou en famille d'accueil), les membres de la famille élargie comme les grands-parents, les tantes, les oncles, les familles reconstituées, les proches choisis et les responsables communautaires ou culturels qui partagent un lien de soutien mutuel. Cette définition affirme que les familles peuvent être formées par choix, par filiation biologique, par adoption ou par liens culturels, et comprend les familles 2ELGBTQ+, les proches choisis et les ménages multigénérationnels.

À but lucratif : services de garde fonctionnant selon un modèle d'affaires qui vise à réaliser un profit pouvant être distribué aux propriétaires ou actionnaires d'un organisme.

Fournisseur de services de garde en milieu familial : personnes qui sont embauchées par des services de garde en milieu familial agréés pour fournir des services de garde à un maximum de six enfants de 0 à 12 ans dans leur foyer. Ces fournisseurs sont assujettis à la surveillance de l'agence et aux normes provinciales.

Communautés autochtones : terme collectif qui reconnaît la diversité des peuples des Premières Nations, des Inuits et des Métis vivant à Toronto, chacun ayant sa propre culture, ses propres structures de gouvernance et son histoire. Bien qu'elles soient

Annexe A : Glossaire

regroupées dans certains contextes de politiques ou de prestation de services, ces communautés représentent des identités et des traditions variées qui doivent être reconnues et respectées individuellement.

Dirigé par des Autochtones : décrit un organisme ou une initiative dont la majorité des membres de l'instance décisionnelle s'identifient comme Premières Nations, Inuits ou Métis. Les organismes dirigés par des Autochtones intègrent les savoirs et modes de vie autochtones dans leur gouvernance, leurs programmes et leurs services, en veillant à ce que les perspectives autochtones orientent la vision et les activités de l'organisme.

Organisme autochtone : désigne les organismes sans but lucratif ou communautaires fondés par et pour les Premières Nations, les Inuits et les Métis, dans lesquels les membres autochtones occupent la majorité des rôles de gouvernance et de direction. Ces organismes œuvrent dans l'intérêt collectif, social ou culturel des communautés autochtones, guidées par les savoirs et des modes de vie autochtones.

Autodétermination des Autochtones : droit inhérent des peuples autochtones de poursuivre librement leur développement économique, social et culturel et de gouverner leurs propres affaires, y compris les services contrôlés par la communauté, les ressources et les programmes pour la petite enfance et les services de garde d'enfants.

Services de garde (d'enfants) agréés : services de garde d'enfants réglementés par le ministère de l'Éducation. Les services de garde agréés sont offerts dans un centre ou dans un milieu familial pour les enfants de 0 à 12 ans.

Programmes pour les enfants d'âge scolaire : programmes et services offrant un soutien essentiel aux enfants de 6 à 12 ans, y compris les services de garde, les programmes avant et après l'école, les programmes de jour prolongé et les programmes de loisirs autorisés.

Nouveaux arrivants : défini au sens large pour désigner les personnes et les familles qui sont arrivées ou se sont établies à Toronto depuis l'étranger au cours des dix dernières années, y compris les immigrants, les réfugiés, les demandeurs d'asile, les résidents temporaires et les personnes sans papiers.

Sans but lucratif : organismes de garde d'enfants qui exercent leurs activités à des fins autres que la génération de profits, y compris les services de garde gérés par le secteur public. Les organismes peuvent générer des profits, mais l'excédent de revenus est réinvesti dans l'amélioration des services de garde.

Qualité : efficacité et répercussions de l'environnement, du programme, des interactions avec les éducatrices et éducateurs, de la pertinence culturelle et du soutien global offert aux enfants et aux familles dans le cadre des programmes pour la petite enfance et les services de garde d'enfants.

Racialisé : désigne les personnes et les groupes auxquels sont attribuées des identités ou des significations raciales d'une manière ayant un effet négatif sur leurs possibilités sociales, économiques et politiques. Ce terme décrit généralement des communautés qui ne s'identifient pas comme blanches et qui sont confrontées à des obstacles systémiques, à la discrimination et à des inégalités en raison du racisme enraciné dans l'histoire et persistant dans la société.

Réconciliation, équité, diversité, inclusion, accessibilité : cadre directeur composé des cinq principes interreliés suivants :

Réconciliation : processus continu et actif de réparation des préjudices coloniaux, fondé sur la divulgation de la vérité et les relations de guérison avec les peuples autochtones.

Équité : cerner et éliminer activement les obstacles systémiques afin que les groupes historiquement marginalisés obtiennent des résultats justes.

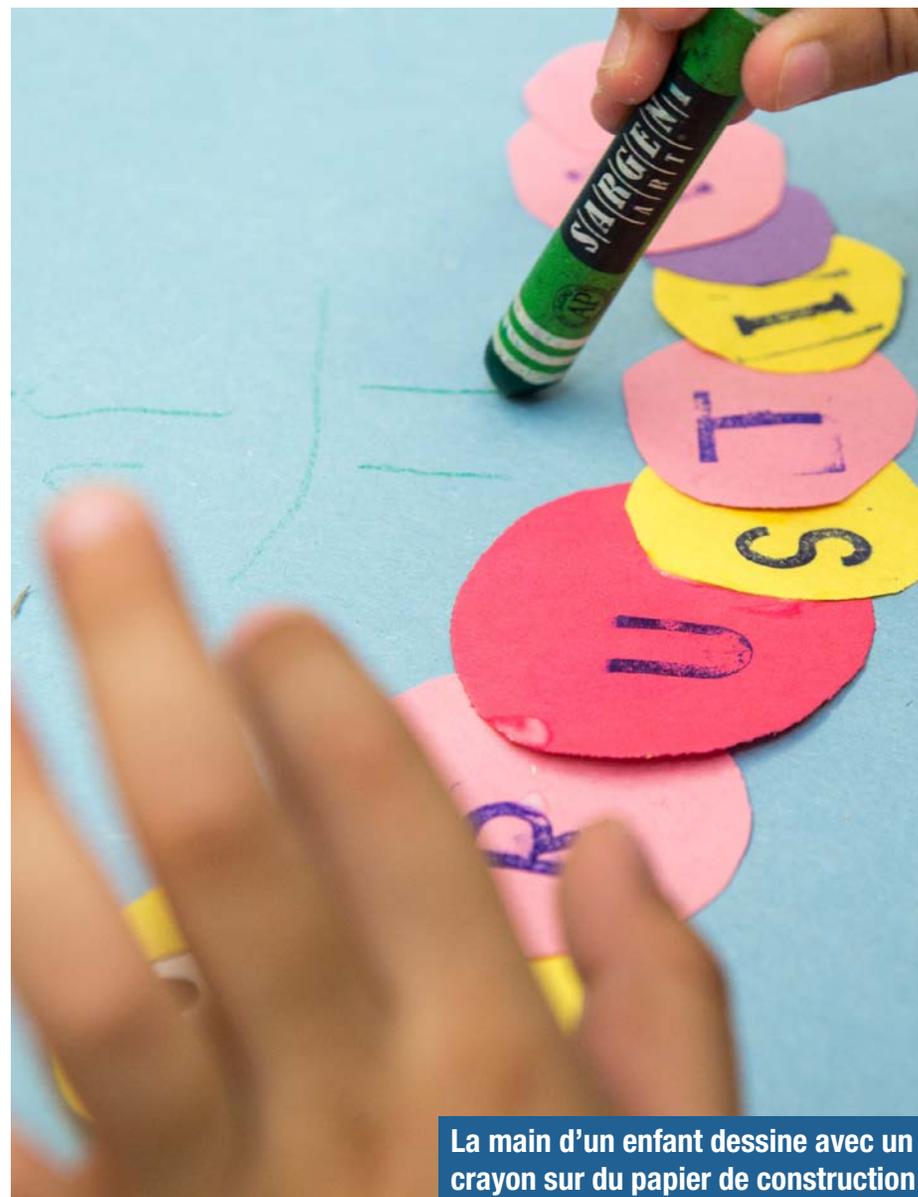
Annexe A : Glossaire

Diversité : valoriser et célébrer l'éventail des différences humaines, culturelles, raciales, liées au sexe, aux capacités et à d'autres caractéristiques, considérées comme des sources de force.

Inclusion : créer des environnements et des systèmes où toutes les personnes peuvent participer de manière significative, en reconnaissant que différents groupes nécessitent des approches et des soutiens adaptés.

Accessibilité : cerner, prévenir et éliminer les obstacles (physiques, sociaux, linguistiques, économiques et autres) pour veiller à ce que toute personne puisse accéder aux programmes, aux services et à l'information, et en bénéficier pleinement.

Accès au service : capacité de participer et de s'inscrire à des services et programmes pour la petite enfance et la garde d'enfants sans rencontrer d'obstacles. Certains de ces obstacles peuvent comprendre le coût, l'emplacement, la disponibilité des places, les obstacles physiques ainsi que l'absence de programmes pertinents et adaptés à la culture. Dans le rapport, on utilise généralement simplement le terme « accès ».



La main d'un enfant dessine avec un crayon sur du papier de construction

Annexe B : Plan de croissance dirigée

Un aspect clé de la mise en œuvre continue de l'Accord entre le Canada et l'Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada (AGJE) est l'orientation du ministère de l'Éducation à l'intention des gestionnaires du système de services, afin qu'ils élaborent des plans de croissance dirigée qui garantissent que les nouvelles places financées par le SPAGJE sont priorisées conformément au cadre d'accès et d'inclusion de la province. Ce cadre aide les gestionnaires du système de services à élaborer et à mettre en œuvre des plans de services locaux en mettant davantage l'accent sur l'accès et l'inclusion. La vision de la province en matière d'accès et d'inclusion vise à ce qu'un plus grand nombre d'enfants, de toutes les capacités et de tous les milieux socioéconomiques, participent activement et de manière significative aux services de garde, tout en étant soutenus dans l'établissement de relations authentiques et bienveillantes avec leurs pairs et leurs éducatrices et éducateurs.

Par l'entremise du SPAGJE, la province fournit à chaque gestionnaire du système de services un objectif de cinq ans pour la création de places communautaires et scolaires. La province établit également un ratio par type d'établissement que chaque gestionnaire du système de services doit respecter au minimum, afin que l'Ontario puisse atteindre son objectif : veiller à ce qu'au moins 70 % du nombre total de places dans les services de garde agréés soient offertes par des fournisseurs sans but lucratif avant la fin de l'Accord entre le Canada et l'Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada.

Domaines prioritaires :

Conformément aux lignes directrices provinciales et au cadre d'accès et d'inclusion, les Services à l'enfance ont déterminé des secteurs prioritaires pour l'expansion du SPAGJE. À l'aide d'une combinaison de cibles tirées de la Stratégie pour la croissance des services de garde agréés, des données sur le revenu et

la démographie du recensement, ainsi que des projections de croissance démographique, les Services à l'enfance ont utilisé une approche éclairée par les données et axée sur l'équité pour déterminer les quartiers prioritaires en vue d'une expansion dans le cadre du SPAGJE. Selon l'analyse, les 25 quartiers de la Ville de Toronto ont été désignés comme des priorités et sont donc admissibles à une expansion. Les quartiers ont ensuite été regroupés en zones de priorité élevée, moyenne et faible, selon le degré de déficit de places dans les services de garde agréés par rapport à la population d'enfants de 0 à 4 ans, combiné à des proportions plus élevées d'enfants de 0 à 5 ans vivant en situation de faible revenu et à la présence d'une ou plusieurs des populations mal desservies suivantes, telles qu'indiquées dans le Cadre pour l'accès et l'inclusion de la province : communautés francophones, autochtones, noires, racialisées et nouvelles arrivantes (voir la figure 5). Ces catégories ont été élaborées afin de déterminer quels quartiers seraient considérés comme la plus grande priorité d'expansion si un financement suffisant n'est pas disponible pour approuver toutes les demandes d'expansion.

Demandes d'expansion :

Le Plan de croissance dirigée est mis en œuvre au moyen du processus d'expansion. En 2023, les Services à l'enfance ont lancé leur première période de dépôt de demandes d'expansion dans le cadre du SPAGJE, accordant la priorité aux demandes conformes au Cadre pour l'accès et l'inclusion, aux ratios par type d'établissement, ainsi qu'à l'équité en matière d'âge et de répartition géographique des services de garde. En 2024, la Division a peaufiné davantage ses critères de demande afin d'accorder la priorité aux organismes autochtones, francophones et sans but lucratif, ainsi qu'aux organismes à but lucratif qui prennent de l'expansion dans des quartiers hautement prioritaires. À mesure que de nouvelles possibilités de financement seront offertes, l'information sera communiquée au secteur.

Annexe B : Plan de croissance dirigée

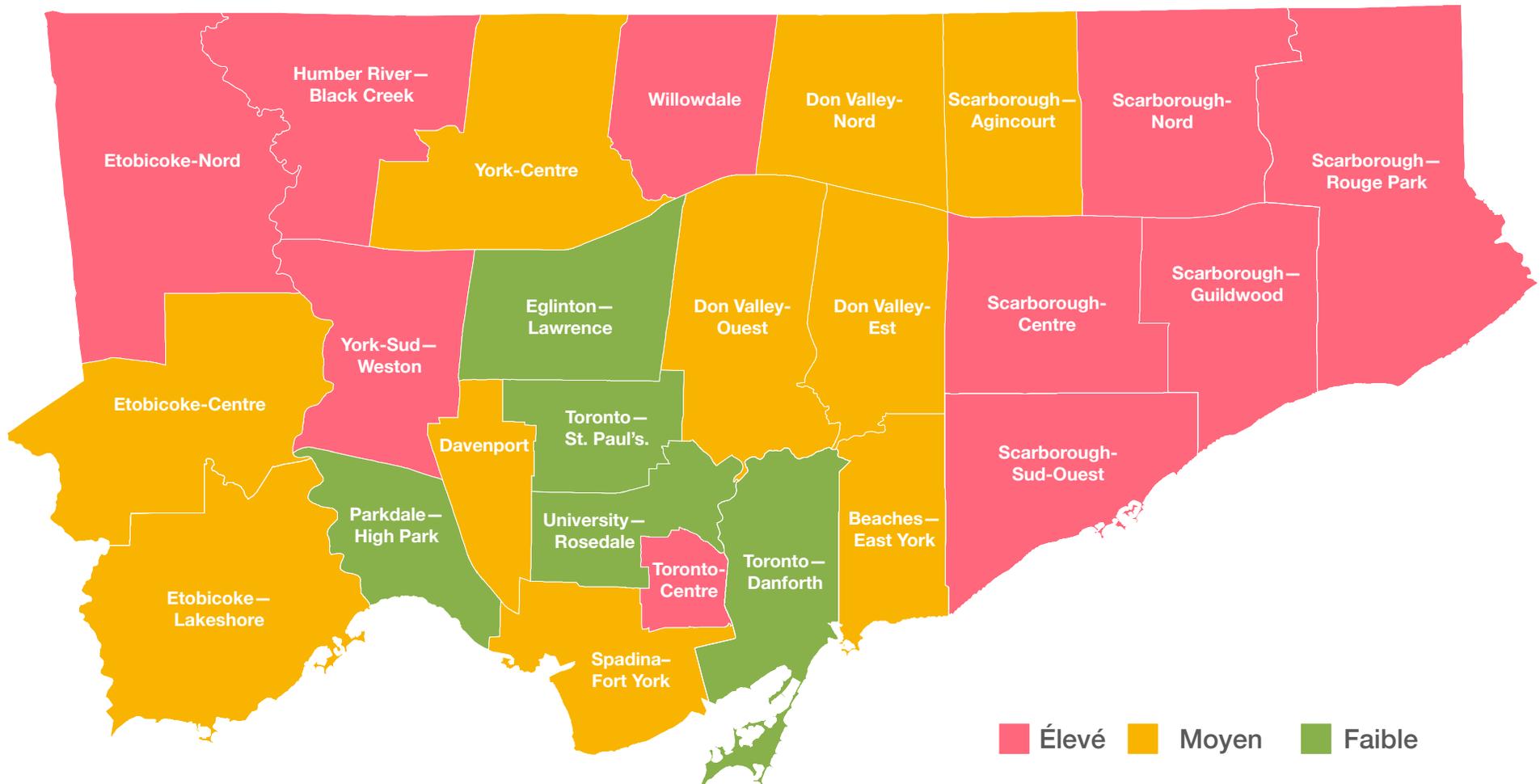


Figure 5. Niveaux de priorité pour l'expansion du SPAGJE par quartier de Toronto⁴⁹

Annexe C : Aperçu des services pour la petite enfance et la garde d'enfants à Toronto

Le secteur de la garde d'enfants comprend un ensemble de services offrant un continuum de soins et de programmes pour les enfants de 0 à 12 ans.

Le système de garde d'enfants de Toronto comprend des services en centres et en milieu familial offerts par des organismes publics, sans but lucratif et à but lucratif. Le secteur sans but lucratif représente la majorité du système de services de garde d'enfants agréés de Toronto. Pour les enfants d'âge scolaire, des programmes avant et après l'école sont offerts par les conseils scolaires et les partenaires communautaires; ils comprennent les services de garde d'enfants agréés, les activités de loisirs et de garde après l'école, les programmes de jour prolongé et les programmes de loisirs autorisés et de développement des compétences.

Services de garde d'enfants en centre agréés

Les centres de garde agréés offrent des services aux enfants de 0 à 12 ans, y compris des services de garde avant et après l'école. Dans ces centres, les enfants sont regroupés en fonction de leur âge afin qu'ils interagissent, apprennent et socialisent avec leurs pairs. Pour favoriser un apprentissage sécuritaire et de qualité, les centres agréés doivent respecter le ratio éducatrice/éducateur-enfants des provinces et toutes les salles doivent être dirigées par des éducatrices ou éducateurs de la petite enfance inscrits (EPEI).

Services de garde d'enfants en milieu familial agréés

Les agences de services de garde en milieu familial agréés offrent des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants dans des foyers approuvés pour les enfants de 0 à 12 ans. Ce modèle offre une plus grande flexibilité aux familles ayant des horaires atypiques, notamment celles qui travaillent par quarts ou qui ont un besoin ou préfèrent pour des services à temps partiel, de fin de semaine ou de nuit. Chaque fournisseur de services de garde en milieu familial agréés peut accueillir un maximum de six enfants dans une combinaison de groupes d'âge, permettant aux frères et sœurs d'être ensemble.

Pleins feux : Promouvoir des expériences d'apprentissage de qualité pour les jeunes enfants

L'Évaluation aux fins d'amélioration de la qualité est le seul système canadien validé pour l'évaluation de l'amélioration de la qualité des services de garde d'enfants. Élaborée en partenariat avec l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario, cette évaluation est un outil fondé sur des données probantes utilisé pour évaluer, surveiller et améliorer la qualité des services de garde. Les évaluations de la qualité sont obligatoires pour les programmes de services de garde agréés qui sont titulaires d'une entente de services avec subvention pour frais auprès des Services à l'enfance.

L'Évaluation aux fins d'amélioration de la qualité mesure la qualité dans trois domaines principaux : la programmation, l'environnement d'apprentissage et les interactions entre les éducatrices ou éducateurs et les enfants. Les évaluations ont lieu chaque année et produisent des résultats de qualité que les exploitants utilisent pour célébrer leurs réussites et fixer des objectifs d'amélioration.

Depuis 2014, les résultats de l'Évaluation aux fins d'amélioration de la qualité des salles pour poupons, bambins et enfants d'âge préscolaire des centres ayant une entente de services avec subvention pour frais montrent une amélioration continue.

Annexe C : Aperçu des services pour la petite enfance et la garde d'enfants à Toronto

Centres d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de Toronto

Les centres d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de Toronto sont exploités directement par la Ville, y compris 39 centres agréés et une agence de services de garde d'enfants en milieu familial (Toronto Home Child Care). Les services de garde gérés par le secteur public offrent un environnement pour mettre à l'essai des approches novatrices en matière d'apprentissage des jeunes enfants. Les centres sont situés principalement dans des quartiers où les besoins sont importants et les ressources insuffisantes, notamment à Etobicoke, North York et Scarborough. Ils s'engagent à offrir des programmes inclusifs de haute qualité qui favorisent la santé, le bien-être et l'apprentissage de chaque enfant.

Centres pour l'enfant et la famille ON y va

Les centres ON y va offrent des programmes gratuits sans rendez-vous aux enfants de 0 à 6 ans, ainsi qu'à leurs responsables. Les centres ON y va suivent un modèle de soutien familial ancré dans le développement communautaire, aidant les responsables à renforcer la confiance, à réduire l'isolement et à favoriser le développement précoce. ON y va offre des programmes qui accueillent les familles 2ELGBTQ+, créent des espaces inclusifs pour les communautés autochtones, noires et racialisées, et célèbrent la diversité linguistique.

Places subventionnées

Les places de services de garde subventionnées aident à compenser, en tout ou en partie, le coût des services de garde d'enfants pour les familles admissibles à faible revenu, inscrites à un programme de services de garde agréés et à un programme de jour prolongé. Les places subventionnées sont essentielles pour aider les familles à faible revenu à accéder aux services de garde d'enfants, même avec les réductions de frais du SPAGJE.

Chaque enfant a sa place

En intégrant une approche axée sur l'enfant et la famille, le programme Chaque enfant a sa place collabore avec les services de garde agréés et les programmes ON y va à Toronto pour offrir des services aux enfants qui ont besoin d'un soutien supplémentaire, y compris ceux qui ont un handicap déterminé. Les services de Chaque enfant a sa place, fournis par des conseillers en ressources qui aident le personnel du programme et les fournisseurs de services de garde en milieu familial à créer des milieux inclusifs et à élaborer des stratégies permettant une participation importante des enfants, sont offerts aux fournisseurs de services de garde agréés et aux centres ON y va et sont financés conjointement par la Ville de Toronto et le ministère de l'Éducation. Les Fonds de soutien aux services de garde d'enfants sont également disponibles pour les programmes de garde qui nécessitent un soutien à court terme du personnel, afin de soutenir le personnel régulier et de lui permettre d'aider les enfants ayant des besoins supplémentaires en matière de soutien dans le cadre du programme.



Un bac rempli de crayons

Bibliographie

- 1 Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario. 2023. Les femmes sur le marché du travail de l'Ontario : Progrès, défis et impacts potentiels des services de garde d'enfants à 10 \$ par jour. <https://fao-on.org/fr/rapport/wilma/>
- 2 Gunaseelan, V. 2021. A new normal for child care in Canada: Accessible, abordable, universal. Institut Wellesley. <https://www.wellesleyinstitute.com/children-youth/a-new-normal-for-child-care-in-canada-affordable-accessible-universal/>
- 3 Alexander et coll. 2021. Early Learning and Childcare as a Key Economic Infrastructure. Deloitte LLP.
- 4 *Loi de 2014 sur la garde d'enfants et la petite enfance*, L.O. 2014, chap. 11, Annexe 1. <https://www.ontario.ca/lois/loi/14c11>
- 5 Ministère de l'Éducation de l'Ontario. 2014. Comment apprend-on? Pédagogie de l'Ontario pour la petite enfance. <https://files.ontario.ca/edu-how-does-learning-happen-fr-2021-03-23.pdf>
- 6 Services à l'enfance de Toronto. 2025. Strategic Business and Financial Services. Internal data: unpublished.
- 7 *Loi sur les services en français*, L.R.O. 1990, chap. F.32. <https://www.ontario.ca/lois/loi/90f32>
- 8 Ministère de l'Éducation de l'Ontario. 2023. Cadre ontarien pour l'accès et l'inclusion au sein des services de garde d'enfants : Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. <https://www.ontario.ca/fr/page/cadre-ontarien-pour-lacces-et-linclusion-au-sein-des-services-de-garde-denfants>
- 9 Gouvernement de l'Ontario. 2025. Accord entre le Canada et l'Ontario sur la petite enfance et la garde de jeunes enfants. <https://www.ontario.ca/fr/page/accord-entre-le-canada-et-lontario-sur-la-petite-enfance-et-la-garde-de-jeunes-enfants>
- 10 Ville de Toronto (sans date). Toronto at a Glance. <https://www.toronto.ca/city-government/data-research-maps/toronto-at-a-glance/>
- 11 Statistique Canada. 2021. Profil du groupe cible de la population francophone, Profil du groupe cible. Recensement du Canada (base de données). Programme de données communautaires (distributeur). Dernière mise à jour le 29 avril 2025. [Communitydata.ca](https://communitydata.ca) (consulté en avril 2025).
- 12 Statistique Canada. 2021. Profil du groupe cible de la population des minorités visibles, Profil du groupe cible. Recensement du Canada (base de données). Programme de données communautaires (distributeur). Dernière mise à jour le 20 novembre 2024. [Communitydata.ca](https://communitydata.ca) (consulté en avril 2025). Veuillez noter que cela inclut les enfants de 0 à 14 ans
- 13 Statistique Canada. 2021. Profil du groupe cible de la population ayant des limitations d'activité, Profil du groupe cible. Recensement du Canada (base de données). Programme de données communautaires (distributeur). Dernière mise à jour le 12 novembre 2024. [Communitydata.ca](https://communitydata.ca) (consulté en avril 2025).
- 14 Statistique Canada. 2021. Profils de groupe cible des ménages et familles des populations immigrantes et récemment immigrées. Recensement du Canada (base de données). Programme de données communautaires (distributeur). Dernière mise à jour le 20 novembre 2024. [Communitydata.ca](https://communitydata.ca) (consulté en avril 2025). Veuillez noter que cela inclut les enfants de 0 à 14 ans

Bibliographie

- 15 Statistique Canada. 2017. Recensement en bref : Les enfants issus de l'immigration : un pont entre les cultures. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016015/98-200-x2016015-fra.cfm>
- 16 Statistique Canada. 2021. Totalisation personnalisée (groupes d'âge et caractéristiques du revenu des enfants dans les familles de recensement des ménages privés des quartiers de Toronto, Recensement de la population de 2021 – échantillon de 25 %), préparée en septembre 2023.
- 17 OACAS Library Guides (sans date). Poverty and child welfare: Poverty in Indigenous and racialized communities. <https://oacas.libguides.com/c.php?g=702168&p=4993507>
- 18 Daily Bread Food Bank and North York Harvest Food Bank. 2024. Who's Hungry 2024. <https://northyorkharvest.com/wp-content/uploads/2019/11/Whos-Hungry-Snapshot-2024-Digital.pdf>
- 19 Toronto Aboriginal Support Services Council. 2024. To Higher Ground. <https://tassc.ca/wp-content/uploads/2024/12/To-Higher-Ground-TARP-10-Year-Legacy-Review-Indigenous-Prosperity-Action-Plan-Oct-2024.pdf> et Ville de Toronto. 2022. 2021 Census: Housing and Indigenous Peoples. 2021 Census Backgrounder: Housing and Indigenous Peoples
- 20 Statistique Canada. 2025. Portail de l'Indice des prix à la consommation. https://www.statcan.gc.ca/fr/sujets-debut/prix_et_indices_des_prix/indices_des_prix_a_la_consommation
- 21 Center for Demographics and Policy. 2024. Demographia International Housing Affordability. Université Chapman. <https://www.demographia.com/dhi.pdf>
- 22 Statistique Canada. 2025. Statistiques sur la pauvreté et le faible revenu selon certaines caractéristiques démographiques. https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1110009301&pickMembers%5B0%5D=1.8&cubeTimeFrame.startYear=2015&cubeTimeFrame.endYear=2022&referencePeriods=20150101%2C20220101&request_locale=fr
- 23 Statistique Canada. 2025. La pauvreté chez les groupes racisés, d'une génération à l'autre. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2023008/article/00002-fra.htm>
- 24 Mullainathan, S. et Shafir, E. 2013. Scarcity: Why having too little means so much. Henry Holt and Company.
- 25 Statistique Canada. 2025. La pauvreté chez les groupes racisés, d'une génération à l'autre. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2023008/article/00002-fra.htm>
- 26 Perlman, M., Varmuza, P., Burns, S. 2023. Ontario needs to remove barriers to child-care subsidies for low-income families. <https://theconversation.com/ontario-needs-to-remove-barriers-to-child-care-subsidies-for-low-income-families-208396>

Bibliographie

- 27 Salter, K., Yasar, S., Bedell, J., Davis, A., Cole, C., Halperin., D, McGibbon., E. 2023. Precarious employment, gig work and gender-based violence in Canada: Executive summary of a knowledge synthesis and recommendations for policy decision-making. https://womenconnect.ca/wp-content/uploads/2023/12/Summary-Report_Gig-Work-and-GBV-in-Canada-Nov-2023.pdf
- 28 PEPSO. 2013. It's More than Poverty: Employment Precarity and Household Well-being. https://pepso.ca/documents/2013_itsmorethanpoverty_report.pdf
- 29 Statistique Canada. 2024. Travailler dans l'économie à la demande - Concepts statistiques et premiers résultats d'enquête. <https://www.statcan.gc.ca/fr/sujets-debut/travail /travailler-economie-demande>
- 30 Sanson, A., et Wise, S. 2000. Child care in cultural context: Issues for new research. Australian Institute of Family Studies. https://aifs.gov.au/sites/default/files/publication-documents/RP22_0.pdf
- 31 Dow, DM 2015. Caring for Them Like Family: How Structure and Culture Simultaneously Influence Contemporary African American Middle- and Upper-Middle-Class Mothers' Kin and Community Child Care Choices. *Sociology of Race and Ethnicity*, vol. 2, no 1, p. 72-86. <https://journals.sagepub.com/doi/abs/10.1177/2332649215598785?journalCode=srea>
- 32 Kingsbury, M., Findlay, L., Arim, R., et Wei, L. 2021. Differences in Child Care Participation Between Immigrant and Nonimmigrant Families. *Journal of Childhood Studies*, vol. 46, no 4, p. 46-58. <https://journals.uvic.ca/index.php/jcs/article/view/20123>
- 33 Cleveland, G., Krashinsky, M., Colley, S., Avery-Nunez, C. 2016. City of Toronto licensed child care demand and affordability study. <https://www.toronto.ca/wp-content/uploads/2017/12/8d0a-Community-Services-and-Facilities-Toronto-Demand-Affordability-Study-2016.pdf>
- 34 Smith, L., et Owens, V. 2023. The Illusion of Parent Choice: Lessons Learned from BPC's Parent Survey Series. Bipartisan Policy Center. https://bipartisanpolicy.org/download/?file=/wp-content/uploads/2023/05/BPC_ECI-Parent-Report_R04.pdf
- 35 Jones, A. 2023. Government officials estimate Ontario could be short 8,500 early childhood educators. CBC News. <https://www.cbc.ca/news/canada/toronto/ontario-early-childhood-educator-shortage-1.6714274>
- 36 Balasubramaniam, A. 2024. Thriving in the City: Single, Working-Age Adults. Institut Wellesley. https://www.wellesleyinstitute.com/wp-content/uploads/2024/02/Thriving-Working_Age_Feb_26_2024.pdf
- 37 Akbari, E., McCuaig, K., Schurter, M., Varmuza, P., Akbari, S., Mudie, S. 2024. Knowing Our Numbers: A Provincial Study with a Local Lens on the Early Childhood Education Workforce in Ontario. Ville de Toronto. https://knowingournumbers.ca/media/filer_public/regional-reports/kon-toronto.pdf

Bibliographie

- 38 Services à l'enfance de Toronto. 2023. Early Years and Child Care Workforce Project: Workforce Perspectives, Deepening Challenges, and Pressing Opportunities. <https://www.toronto.ca/wp-content/uploads/2023/03/8ebc-tcs-ssppd-workforce-report-2023.pdf>
- 39 Akbari, E., McCuaig, K., Schurter, M., Varmuza, P., Akbari, S., Mudie, S. 2024. Knowing Our Numbers: A Provincial Study with a Local Lens on the Early Childhood Education Workforce in Ontario. Ville de Toronto. https://knowingournumbers.ca/media/filer_public/regional-reports/kon-toronto.pdf
- 40 Ville de Toronto. 2023. Update on Canada-Wide Early Learning and Child Care Agreement Implementation in Toronto. <https://www.toronto.ca/legdocs/mmis/2023/ec/bgrd/backgroundfile-236633.pdf>
- 41 Fox, T. 2024. Exploring Equity in Child Care: A Data-Driven Analysis of Access and Demand. City of Toronto Open Data Portal. <https://open.toronto.ca/exploring-equity-in-child-care-a-data-driven-analysis-of-access-and-demand/>
- 42 [Services à l'enfance de Toronto. 2024. Internal Data.](#)
- 43 City of Toronto Open Data Portal. 2025. Cost of living in Toronto for low-income households. <https://open.toronto.ca/dataset/cost-of-living-in-toronto-for-low-income-households/>
- 44 Services à l'enfance de Toronto. 2024. Internal Data.
- 45 Services à l'enfance de Toronto. 2024. Internal Data.
- 46 Commission de vérité et réconciliation du Canada. 2015. Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action. <https://nctr.ca/publications-et-rapports/rapports/?lang=fr>
- 47 2017. Journey Together Needs Assessment: Expanding Indigenous-led Early Years Programs in Toronto. https://www.toronto.ca/wp-content/uploads/2018/03/978b-CS-Indigenous_needs.pdf
- 48 Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. 2019. Réclamer notre pouvoir et notre place: le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, Volume 1a. <https://www.mmiwg-ffada.ca/wp-content/uploads/2019/06/Rapport-final-volume-1a-1.pdf>
- 49 Services à l'enfance de Toronto. 2023. Supplementary Report to EC4.3 - Update on Canada Wide Early Learning and Child Care Agreement Implementation in Toronto. <https://www.toronto.ca/legdocs/mmis/2023/ec/bgrd/backgroundfile-236864.pdf>

